Graine d'orthophoniste

N°25

Le dossier du mois :
Orthophonie et paralysie cérébrale

Associatif:
Quoi de beau dans ton asso ?
Rendez-vous avec IDEO

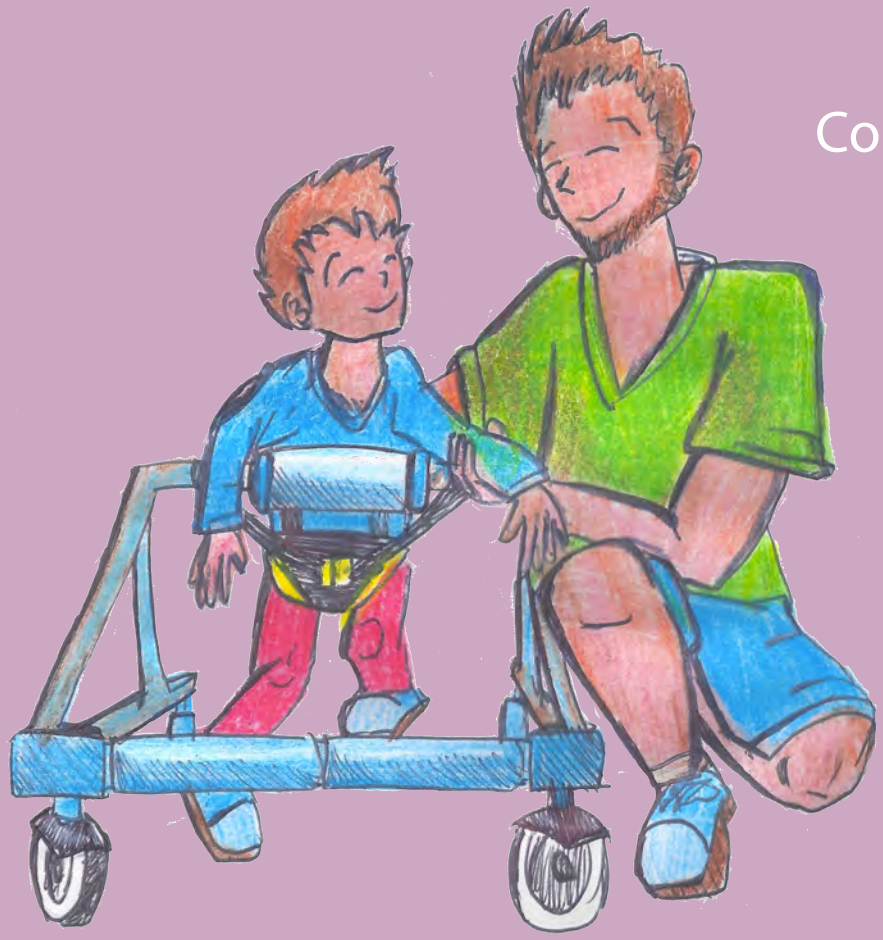

Recherche :
Concours de vulgarisation scientifique

Élections :
Les élections centrales et les élections CROUS

PCS :
Le congrès HOPE

Enseignement supérieur :
Les quotas et les UE optionnelles

Réalisation : Camille Sauriat- VP Publications FNEO

FNEO
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

FUTURS PRATICIENS : POUR REGARDER L'AVENIR AVEC ASSURANCE, DÉCOUVREZ NOS OFFRES.

❶ **avec la carte la médicale Plus, cumulez responsabilité civile professionnelle, protection juridique, capital invalidité professionnelle, pour 0€ pendant toute la durée de votre cursus**

❷ **avec l'assurance santé, bénéficiez d'une couverture adaptée et d'un tarif privilégié à partir de 12,11€* par mois**

*Voir conditions en agence.

❸ **avec l'assurance automobile, assurez mieux tous vos déplacements professionnels et privés**

❹ **avec l'assurance habitation, profitez d'une offre dédiée jusqu'à 4 pièces*, que vous soyez propriétaire ou (co) locataire**

*Voir conditions en agence

❺ **avec l'offre prévoyance professionnelle, protégez vos revenus et vos proches en cas d'arrêt de travail, invalidité ou décès**

● **contactez vite votre agent général au n° Cristal** 0 969 32 4000**

Le contrat la médicale Plus est assuré par La Médicale de France et l'Assurance Mutuelle Fédérale. Le contrat La Médicale Assurance Automobile et le contrat La Médicale Assurance Habitation sont assurés par La Médicale de France. Le contrat La Médicale Santé est souscrit par La Médicale Vie Prévoyance auprès de La Médicale de France. Le contrat de prévoyance est souscrit par La Médicale Prévoyance auprès de Prédica, l'Assurance Mutuelle Fédérale et La Médicale de France. La Médicale de France, entreprise régie par le Code des assurances - Société Anonyme au capital entièrement libéré de 2 160 000 euros. Siège social : 50-56, rue de la Procession, 75015 Paris. Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul, 75499 Paris Cedex 10. 582 068 698 RCS Paris. Assurance Mutuelle Fédérale - Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 50-56 rue de la Procession, 75015 Paris. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 50-56 rue de la Procession, 75015 Paris. Les contrats sont commercialisés par les agents de La Médicale. Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel, achevé de rédiger en Septembre 2014. **n° Cristal : appel non surtaxé.

lamedicale.fr

La médicale

assure les professionnels de santé

SOMMAIRE

Le mot de la Prez' et de la Vice Prez' !.....p4

Recherche..... p5
Concours de vulgarisation scientifique

Dossier du mois..... p6
Orthophonie et paralysie cérébrale

PCS.....p12
Le congrès HOPE

Artistkit..... p17
Du beau matériel proposé par Samuel Bruder... à découvrir !

Les fiches pratiques..... p21
Le métier de neurologue et le CROUS

Associatif.....p24
Quoi de beau dans ton asso ? Rendez-vous avec IDEO

Élections..... p26
Les élections centrales et les élections CROUS

Enseignement supérieur.....p28
Les quotas et les UE optionnelles

Page détente.....p30

Graine d'ortho n°25

EDITO

Bonjour à tous !

Les vacances enfin terminées, voici votre nouveau Graine d'Orthophoniste pour vous motiver dès la rentrée. Au programme de ce numéro j'annonce : la Paralysie Cérébrale !

Vous retrouverez aussi des articles sur les différents projets de la FNEO, un « Quoi de beau dans ton asso ? » qui s'en va à Limoges retrouver la nouvelle asso humanitaire, du matériel Artiskit, de la détente, etc. Bref tout est réuni pour vous faire passer une belle rentrée !

Je tenais aussi à saluer la nouvelle promotion 2016-2021 et tout particulièrement celle des Clermontois à qui je souhaite la bienvenue et plein de bonne chose dans ce nouveau Centre de Formation Universitaire en Orthophonie.

Bonne lecture,

Camille Sauriat,

Vice-Présidente de la FNEO
en charge des Publications

Directrice de publication :
Camille Sauriat
vp.publications.fneo@gmail.com

Ont participé à ce numéro : le bureau 2015-2016 de la FNEO, OREIL et IDEO, Samuel Bruder (ArtisKit), Clémentine Thominet, Mickael Duveau (HOPE) ainsi que Marianne Lamour.

Septembre 2016

Maquette:
Edité par la FNEO (association de Loi 1901)

Mail: presidente.fneo@gmail.com
Site: www.fneo.fr
Tel: Fax: 01 40 33 70 71
Dépôt légal: à parution

Régie publicitaire: M.Kamel TABTAB, Directeur
11, bd. Ornano - 75018 PARIS
01 53 09 90 05
maceoeditions@gmail.com

Le mot de la Prez' et de la Vice Prez' !

Chères étudiantes, chers étudiants,

En ce début d'année universitaire, nous vous souhaitons tout d'abord une bonne rentrée, et sommes ravies d'accueillir la promotion 2016-2021. Félicitations pour votre admission, l'aventure ortho commence pour vous ! C'est également avec fierté que nous souhaitons la bienvenue aux 25 nouveaux étudiants Clermontois.

La réingénierie de nos études en 2013 a permis l'obtention du grade master en orthophonie. Cette année, la première promotion de cette nouvelle maquette entre dans le deuxième cycle de notre formation : le Master 1 ! Cette année encore les étudiants découvriront les nouveautés, notamment avec les UE optionnelles, les stages en laboratoire de recherche, le mémoire en orthophonie.

Début d'année pour nous tous, mais également l'achèvement imminent d'une riche et belle année d'engagement pour le bureau de la FNEO, et pour la plupart de ses associations adhérentes. Notre mandat a été marqué par de nombreux projets ayant pour objectif la démocratisation de nos études, la représentation et la défense des étudiants. Nous avons alors pu militer pour une reconnaissance de nos compétences dans la fonction publique hospitalière, pour un meilleur respect des quotas, pour une indemnisation des frais occasionnés par les stages, ... Et ce n'est pas fini !!

De plus, les élections étudiantes et événements de formation ont également rythmé une partie de notre année universitaire. Et cela continue avec le WER (Week-end de Rentrée) les 14, 15 et 16 octobre à Poitiers et les élections CROUS à venir.

La FNEO s'est également engagée à représenter les étudiants en orthophonie auprès des différents interlocuteurs : Fédération des Associations Générales Etudiantes, Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Santé, parlementaires, intersyndicale des orthophonistes, Fédération Nationale des Orthophonistes, commission paritaire nationale pour la démographie ... Nous ferons tout pour que cela dure !

Nous avons hâte de vous rencontrer ou de vous retrouver au WER de Poitiers, puis en novembre au WEIO de Strasbourg !

Héloïse et Maéva

Le bureau au WEFF de printemps à Nice

Concours de vulgarisation scientifique

Cette année, la FNEO réitère son concours de vulgarisation scientifique, intitulé 3 minutes pour garder l'orthophonie en mémoire, accessible aux étudiants en orthophonie de France de 4ème année, à destination du grand public.

Les étudiants doivent créer une vidéo de 3 minutes maximum pour vulgariser leur mémoire. La vidéo est diffusée sur Internet. Elle doit être accessible au grand public tout en étant originale.
Cette vidéo doit communiquer :

- Sur l'intérêt de la problématique (brève présentation des pratiques orthophoniques, du contexte scientifique, etc.).
- L'apport de la réponse à la société.
- Les moyens mis en œuvre par le/les étudiant(s) pour y répondre.

Les objectifs de ce concours sont multiples :

- Valoriser la recherche en orthophonie, notamment dans le contexte de la réingénierie de notre formation.
- Communiquer auprès du grand public sur la richesse de nos études et de notre futur métier.
- Valoriser le travail fourni par les étudiants dans le cadre de leur mémoire de fin d'études.

Les vidéos sont diffusées sur les réseaux sociaux de la FNEO. Par ailleurs, un partenariat avec un journal d'information gratuite, publié exclusivement sur Internet, permet de sensibiliser le grand public.

Un jury, composé d'une orthophoniste, d'une professionnelle du corps médical, d'une professionnelle d'une autre filière, d'orthophonistes chercheurs et de jeunes décide des gagnants. Trois prix sont desservis par le jury (1er prix, 2ème prix et 3ème prix).
Un prix du public récompense également le candidat dont la vidéo a été la plus plébiscitée par les internautes sur les réseaux sociaux.

Différents lots seront attribués aux vainqueurs. A gagner : un an d'abonnement à des logiciels en ligne, du matériel de rééducation, des ouvrages, et encore pleins d'autres surprises ! Les lots seront remis lors de notre Congrès National des Etudiants en Orthophonie de Strasbourg.

Pour plus d'informations, n'hésitez à contacter Solène Coupez, Vice-Présidente en charge de la Recherche de la Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie (FNEO) à vp.recherche.fneo@gmail.com et à vous rendre sur notre site Internet : http://www.fneo.fr.

Orthophonie et Paralysie Cérébrale

Introduction

La paralysie cérébrale, appelée auparavant Infirmité Motrice Cérébrale, est une pathologie de plus en plus prise en charge en orthophonie. Rosenbaum désigne la paralysie cérébrale comme « un groupe de troubles permanents du développement du mouvement de la posture, responsables de limitations d'activité, imputables à des événements ou atteintes non progressives survenus sur le cerveau en développement du foetus ou du nourrisson ».

La Paralysie Cérébrale (PC) est causée par une lésion du cerveau non évolutive survenant lors de la période pré, périnatale ou au cours des deux premières années de vie. Le trouble moteur est le symptôme le plus apparent bien que les troubles associés soient nombreux. Ces lésions touchent donc le cerveau en développement.

Epidémiologie et étiologies de la paralysie cérébrale

Epidémiologie

La paralysie cérébrale est la cause la plus fréquente de handicap moteur. En France, elle touche 2,14 enfants sur 1000 naissances soit environ 1500 nouveaux cas chaque année. Malgré les progrès technologiques et médicaux, la prévalence n'a pas évolué ces 20 dernières années et devrait rester stable. Il est aussi important de noter que la paralysie cérébrale touche sensiblement autant les garçons que les filles.

Etiologies

Les lésions du système nerveux central, à l'origine de la paralysie cérébrale, surviennent dans la période autour de la naissance. Elles sont dues à un accident et ne sont donc pas génétiques. Cette lésion est définitive mais n'évolue pas. La cause la plus fréquente de la paralysie cérébrale est la prématurité avant la 37ème semaine d'aménorrhée (45%). Les causes de la paralysie cérébrale sont :

- des causes prénatales : séquelles graves d'infections foeto-maternelles comme le cyto- megalo-virus, des malformations cérébrales, des AVC (accidents vasculaires cérébraux) intra- utérins, une intoxication (alimentaire, nicotinique, alcoolique), une incompatibilité de facteur rhésus, une hypotension ou un diabète
- des causes néonatales : l'anoxie cérébrale (manque d'oxygène dans le cerveau nécessitant une réanimation, souvent suite à un accouchement difficile, prolongé ...), un trouble de l'apport de sang dans le cerveau engendrant une ischémie voire une hémorragie.
- des causes post-natales : des infections (méningites, encéphalites), des traumatismes crâniens, des conséquences de maltraitance, de noyage ... Désormais, on ne vaccine plus dès la naissance afin de limiter les risques de méningites dans les premiers jours de vie.

Il y a également des causes inconnues et/ou non repérables.

Comme nous l'avons dit précédemment, la lésion n'évolue pas mais les conséquences de la lésion vont évoluer (les conséquences sont différentes selon l'âge). On va avoir des déformations orthopédiques très importantes qui ne se voient pas chez le très petit enfant. Ainsi, le degré de gravité de la paralysie cérébrale est très variable. La gravité de la pathologie va dépendre de l'étendue de la lésion et du nombre de lésions (par exemple, une hémorragie crée généralement de lésions diffuses).

Les tableaux cliniques de la paralysie cérébrale

Le tableau clinique de la paralysie cérébrale dépend de la localisation et de l'étendue de la lésion cérébrale. Les troubles moteurs prédominent sur les éventuels autres troubles. Il existe 4 tableaux cliniques : la spasticité, les dyskinésies, l'ataxie et les formes mixtes.

La spasticité

La spasticité est un phénomène musculaire qui définit une tendance d'un muscle à être contracté, sans qu'il le soit volontairement. 85% des paralysies cérébrales sont de type spastique.

Il existe deux types de paralysies cérébrales spastiques : la paralysie spastique unilatérale et la paralysie spastique bilatérale.

La paralysie spastique unilatérale (ou hémiplégie cérébrale infantile) est souvent liée à un problème de vascularisation d'un des deux hémisphères. Il y a donc un seul côté du corps qui est atteint. L'atteinte motrice va souvent prédominer au membre supérieur (pronation de la main avec la paume tournée vers le ciel et vers l'arrière, des difficultés à prendre des objets avec la pince pouce/doigts) et peut parfois toucher la face. Le déficit est repérable aux alentours de 5-6 mois puisque l'enfant bouge de manière asymétrique. De plus, ses membres se développent moins bien du côté atteint et on observe une latéralisation trop précoce. La marche sera maladroite avec un pied qui frotte par terre.

La paralysie spastique bilatérale est présente sous deux tableaux : la diplégie spastique et la quadriplégie spastique.

La diplégie spastique, ou Maladie de Little, correspond a une atteinte des deux hémicorps. La cause principale est la prématurité. L'atteinte motrice prédomine sur les membres inférieurs avec une rotation interne des cuisses, une flexion des genoux et des hanches, des pieds en équin et une attitude des jambes en ciseaux avec un croisement des membres inférieurs. Le contrôle de tête est généralement assez bon et l'atteinte des membres supérieurs est légère.

La quadriplégie spastique est une atteinte beaucoup plus importante puisqu'elle touche les quatre membres. On parle ici de quadriplégie et non de tétraplégie puisque l'atteinte n'est pas médulaire. La cause principale de la quadriplégie spastique est l'asphyxie néonatale (souvent due à un cordon autour du cou) créant une ischémie corticale diffuse.

Les dyskinésies

Les dyskinésies sont dues à une atteinte de la voie extrapyramidale et en particulier des noyaux gris centraux. Le tonus est très fluctuant. On distingue les paralysies choréique, athétosique et dystonique. Il peut y avoir des formes hypotoniques ou hypertoniques. Les différents types de dyskinésies dépendant de la nature des mouvements involontaires.

Les caractéristiques des paralysies de style choréique sont les mouvements involontaires brusques. Ils augmentent au cours des mouvements volontaires qu'ils viennent parasiter. On notera tout de même une diminution de ces mouvements pendant le sommeil.

Pour les dyskinésies de type athétosiques, les mouvements involontaires sont lents et de grande amplitude, et parasitent surtout les positions de repos. Ils prédominent aux extrémités des membres et au niveau de la face.

Enfin, lorsqu'il s'agit de postures anormales, on parle de dystonie. La dystonie est liée à une contraction musculaire soutenue mettant un membre, un segment de membre dans une posture extrême. Contrairement à la chorée, elle est plutôt en lien avec des mouvements volontaires spécifiques et donc plus prévisibles.

La paralysie cérébrale ataxique/cérébelleuse

Les paralysies cérébrales ataxiques sont la conséquences d'une atteinte des voies cérébelleuses. Elles représentent 10% des des paralysies cérébrales. L'ataxie cérébelleuse n'est pas un problème de commande musculaire mais un souci d'équilibre et d'ajustement des mouvements. Très souvent, on constate un défaut de freinage c'est-à-dire que lors d'un mouvement volontaire le membre ira trop loin ou pas assez loin, il ne s'arrête pas au bon endroit. L'enfant va acquérir la marche entre 4 et 6 ans. De plus, il n'a pas ou peu d'équilibre ce qui engendre une marche instable et des chutes fréquentes. L'atteinte va également toucher la face puisqu'on retrouvera ces mêmes troubles du contrôle, compliquant ainsi le langage oralisé.

Les formes mixtes

Il est important de noter que les formes pures de ces différentes tableaux sont rares. On parlera alors de tableaux mixtes où prédominent souvent les paralysies spastiques ou athétosiques.

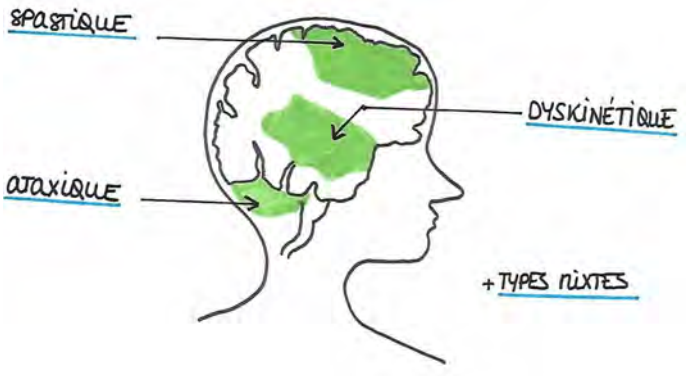

Les troubles associés et secondaires

Les troubles associés à la paralysie cérébrale peuvent être différents en fonction des tableaux cliniques. Nous savons grâce à l'étude de menée par Minciu en 2012 qu'ils sont nombreux.

Premièrement il y a des troubles organiques :
- une comitialité, autrement dit les crises d'épilepsie, touche plus d'un enfant sur quatre et ce malgré les traitements médicamenteux
- des troubles perceptifs qui peuvent atteindre un ou plusieurs des cinq sens et provoquent donc des difficultés de décodage et d'analyse des stimuli. Les principaux sens touchés sont l'audition et la vue.
- des troubles respiratoires puisque l'activité respiratoire est liée à l'activité des muscles. On retrouve un trouble de la coordination pneumo-phonique.

Deuxièmement, on retrouve chez ces personnes des troubles des fonctions cognitives. Les fonctions cognitives nous permettent de « recevoir et d'interpréter des informations, de faire des apprentissages, d'organiser nos connaissances et nos actions, d'agir sur notre environnement et d'échanger avec les autres ». Ces troubles sont :
- des troubles neuro-visuels, qui sont souvent plus des troubles du regard que des troubles ophtalmiques. Ils ont des répercussion sur l'orientation spatiale, la scolarité et les différents apprentissages.
- des troubles gnosiques qui empêchent la perception de stimuli auditifs, visuels et/ou tactiles, leur discrimination, leur identification et donc la création de représentations mentales pour en comprendre le sens.
- des troubles mnésiques et attentionnels qui sont très fréquents chez les sujets atteints de paralysie cérébrale. Ce sont principalement la mémoire déclarative épisodique et la mémoire de travail qui sont touchées.

Les troisièmes troubles associés sont les troubles praxiques. Le terme « praxie » désigne la coordination normale des mouvements. Les troubles praxiques, appelés aussi dysphagies en sont l'altération. C'est la programmation du geste qui est altérée indépendamment de toute difficulté motrice intrinsèque. Il existe 3 grands types de dyspraxies que l'on peut rencontrer chez les sujets atteints de paralysies cérébrales et qui s'ajoutent aux troubles moteurs spécifiques : la dyspraxie constructive, la dyspraxie visuo-spatiale et la dyspraxie bucco-linguo- faciale.

S'ajoutent aux troubles associés des troubles secondaires. En effet, les personnes souffrant de paralysie cérébrale sont sujettes à une grosse fatigabilité et des troubles psychoaffectifs.
La fatigabilité s'explique par leurs difficultés motrices, qui requièrent de nombreux efforts quotidiens pour tenter de les pallier. Il est donc nécessaire de prendre en compte ce paramètre lors de nos prises en charge afin de s'adapter au mieux lors des activités.

Les capacités d'apprentissage

Les fonctions exécutives

Les fonctions exécutives sont des fonctions cognitives de haut niveau opérant dans de nombreuses situations. Elles sont en étroite collaboration avec la mémoire de travail et impliquent :
- la flexibilité mentale
- l'inhibition
- la planification
- la gestion et la coordination d'une action

De nombreuses personnes atteintes de paralysie cérébrale ont des troubles des fonctions exécutives s'exprimant notamment par une lenteur d'exécution. On retrouve aussi des difficultés dans l'organisation, de grosses difficultés de concentration et des persévérations.

Les capacités mnésiques

Mazeau a expliqué que les personnes atteintes de paralysie cérébrale présentent des troubles de la mémoire à long terme et plus précisément

la mémoire didactique. Ce déficit entrainerait des difficultés pour l'apprentissage de nouveaux mots. Mazeau explique que la paralysie cérébrale est une « pathologie muette durant les premières années de la vie où prédominent les effets de la mémoire procédurale, intacte, puis de la mémoire sémantique, également indemne. Les premiers signes [apparaissent] vers 6-8 ans, [...] le plus souvent au décours du CE1. »

Langage, parole et communication

Bien que les atteintes de la paralysie cérébrale soient principalement motrices, on sait désormais que les capacités cognitives peuvent elles aussi être limitées. En effet, en fonction de la lésion, le langage de l'enfant pourra se développer plus ou moins normalement.

Ainsi, 20 à 30% des personnes atteintes de paralysie cérébrale ont des troubles du langage, plus ou moins importants en fonction de la localité et de l'importance de la lésion.

Les troubles de la parole :

La parole se caractérise par 4 fonctions : la respiration (muscles respiratoires, poumons), la sonorisation (larynx, cordes vocales), la résonance (cavités larryngée, et bucco-nasale) et l'articulation (lèvres, langue, voile du palais, maxillaire inférieur). Un bonne coordination de ces structures est donc nécessaire à l'intelligibilité de la parole.

Le Metayer a décrit quatre degrés d'intensité des troubles de la parole du sujet atteint de paralysie cérébrale :

- degré I : les troubles d'articulation restent discrets
- degré II : l'individu articule avec difficulté mais son intelligibilité est préservée
- degré III : les difficultés articulatoires sont telles qu'il ne peut être compris que par son entourage et par des personnes habituées à ses difficultés articulatoires
- degré IV : ses difficultés articulatoires l'empêchent de s'exprimer oralement

Ainsi, dans les troubles de la parole nous retrouvons des troubles de la phonation, des troubles de l'articulation et les dysarthries.

Les troubles de la phonation peuvent être dus à une mauvaise coordination pneumo- phonique ou à une amplitude respiratoire insuffisante. Par ailleurs, du fait des troubles de la respiration la voix du sujet spastique est souvent serrée voire rauque.

Du fait de son trouble moteur et de ses difficultés de coordination, la personne atteinte de paralysie cérébrale présente très souvent des troubles articulatoires (omission, substitution ou distorsion de phonèmes). Cependant, les atteintes motrices persistant, cela crée un retard de parole durable.

Le terme de dysarthrie est quant à lui utilisé lors de troubles d'articulation plus massifs que ceux décrits ci-dessus. On distingue chez le sujet atteint de paralysie cérébrale trois types de dysarthries :

- les dysarthries paralytiques correspondant à des troubles de la commande motrice avec des paralysies et des troubles du tonus.
- les dysarthries athétosiques, caractérisées par des mouvements anormaux de la sphère orale.
- les dysarthries cérébelleuses, caractérisées par des troubles du contrôle et de la régulation pneumophonique rendant difficile la production de phrases.

Les sujets présentant les deux dernières dysarthries sont très peu intelligibles. Il est donc important pour eux que les professionnels et plus particulièrement l'orthophoniste, mettent en place d'autre moyens de communication, comme nous le verront plus tard.

Les troubles du langage

Il y a encore peu de temps, les troubles du langage des personnes atteintes de paralysie cérébrale n'étaient que peu reconnus et étudiés. En effet, leur intrication avec les troubles de la communication permettait difficilement leur évaluation.

Mazeau a réalisé une étude où elle qualifie les troubles du langage de ces personnes de dysphasie. Cependant, la dysphasie désigne « tout désordre langagier en lien avec un dysfonctionnement des structures cérébrales spécifiquement mises en jeu lors du traitement de l'information langagière » et ne peut concerner que les enfants « non déficients intellectuels, non déficients auditifs, non sous-éduqués, non victimes de troubles de la relation, et indemnes de toute lésion cérébrale ». Ainsi, on ne peut vraiment parler de dysphasie, c'est pourquoi Mazeau il convient de créer le vocable « dysphasie lésionnelle ». Cela permettrai alors de préciser le diagnostic, souvent trop flou en l'absence de termes adéquats.

Les troubles de la communication

S'ajoutent aux troubles de la parole et/ou au troubles du langage de réels difficultés de communications pour certains sujets atteints de paralysie cérébrale.

Ces troubles peuvent être reliés :
- aux troubles moteurs, qui par des mouvements parasites, des mouvements volontaires - difficiles et un trouble de la posture perturbent la relation naturelle de communication
- à des troubles psychologiques ou comportementaux
- à un déficit de la pragmatique créant des difficultés d'organisation du discours et d'inhibition des pensées, perturbant ainsi les conversations

Toutefois il est nécessaire de remarquer que certains sujets ne sont pas dans la communication orale et sont donc « non-verbaux ». Dans ce cas, l'orthophoniste proposera de nouvelles voies de communication.

Orthophonie & paralysie cérébrale : d'autres voies pour la communication

Définition

Selon E. Cataix-Negre, la Communication Alternative et Améliorée « recouvre tous les moyens humains et matériels permettant de communiquer autrement ou mieux qu'avec les moyens habituels et naturels, si ces derniers sont altérés ou absents. Elle vient compenser ou remplacer un manque ou une grande déficience de parole, un défaut important la communication pour la faciliter sous ses deux versants expressif et réceptif. »

Le terme « alternative » correspond à un aspect palliatif puisque l'il met en place certains moyens de remplacement de la communication naturelle quand celle-ci est insuffisante.

Le terme « améliorée » désigne les moyens de communication mis en place pour compléter un langage oral parfois insuffisant voire inexistant.

Le langage gestuel et non verbal des enfants atteints de paralysie cérébrale

Même en l'absence de parole d'une personnes, cela ne signifie pas qu'elle ne communique pas. En effet, avant même d'utiliser la CAA, on remarque que la personne atteinte de paralysie cérébrale communique par des gestes, par un langage non-verbal. Il peut ainsi exprimer et se faire comprendre par son entourage.

Toutefois, la communication non-verbale étant limitée, il convient de proposer d'autres formes de communications aux patients et à leur entourage.

Cependant, même si la communication non-verbale est limitée, elle sert de base à l'installation de la Communication alternative et Améliorée.

Les différents outils de Communication Alternative et Améliorée

Les outils pouvant être utilisés en Communication Alternative et Améliorée sont nombreux. Nous retrouvons les objets réels et les photographies, les images et pictogrammes et le langage écrit.

De plus, il existe aussi des aides non techniques comme les codes gestuels, les codes alphabétiques et/ou les codes pictographiques et iconographiques. S'ajoutent à cela les aides technologiques comme les appareils de synthèse vocale et les outils informatiques.

Chacun de ses supports a ses particularités mais ils sont tous utilisés dans un seul et même but : améliorer la communication.

Conclusion

La paralysie cérébrale est une pathologie aux atteintes et expressions nombreuses. Celles-ci ont des conséquences importantes sur le quotidien des personnes atteintes de paralysie cérébrale notamment sur le plan moteur mais aussi sur le plan cognitif, langagier, etc.

Ainsi, la prise en charge orthophonique de la paralysie cérébrale est une nécessité pour donner aux enfants et aux adultes des possibilités de communication.

ASSOCIATION DE GESTION AGRÉÉE POUR LES PROFESSIONS LIBÉRALES

12 000 orthophonistes adhérent(e)s

L'association de Gestion Agréée des Orthophonistes

- **Formation comptable**
- **Assistance fiscale**
- **Documentation spécifique**
- **Aide pour la déclaration professionnelle ...**

ADHESION : 5 mois au plus tard après le début d'activité

L'AGAO partenaire de la FNEO

⊕ de proximité
⊕ de services
⊕ de conseils
⊖ d'impôts

ASSOCIATION DE GESTION AGRÉÉE POUR LES PROFESSIONS LIBÉRALES

10 square Colette BESSON - CS 70734
49007 ANGERS CEDEX 1
Tél. 02 41 87 83 00 - Fax 02 41 87 77 44
E-mail : agao@agao.com

+ d'infos sur
www.agao.com

Le congrès HOPE

La FNEO est fière de pouvoir participer au Congrès HOPE. Mickael Duveau, Vice-président en charge de la communication pour le congrès va nous en dire plus.

Qu'est-ce que le Congrès HOPE ?

Le congrès HOPE, c'est un week-end qui rassemble trois branches classiques des congrès étudiants : associative, solidaire et scientifique. Il sera organisé par des étudiants ou jeunes diplômés de tous horizons dans le domaine de la santé. L'association organisatrice aura pour but de :

- Promouvoir le travail des associations de patients et l'investissement des professionnels en leur sein.
- Organiser un rassemblement d'étudiants dans le domaine de la santé.
- Apporter les nouvelles connaissances et compétences issus de la recherche en santé concernant le handicap.
- Proposer des pistes de réflexion concernant l'évolution du système de santé.

Vous aurez compris que ce sera un congrès tourné autour du Handicap, de l'Ouverture d'esprit, de la Pluriprofessionalité et des Etudiants (eh oui, ça fait HOPE !)

Comment est venue l'idée d'un tel projet ?

L'idée est née des lacunes que l'on peut observer dans notre système de santé. Le manque d'enseignement au sujet des pathologies rares et chroniques et l'absence de vision interprofessionnelle dans les formations en lien avec la santé semblent être déterminants. Pour aller vers un modèle de santé centré sur le patient, passer outre ses manques semble indispensable.

De plus, les contacts entre les étudiants en santé sont peu nombreux, dépendants des stages, de la présence de la proximité avec les autres lieux de formation. Il est pourtant indispensable de se connaître pour pouvoir travailler ensemble, ayant un dénominateur commun : le patient !

Qui sont les étudiants concernés par le Congrès HOPE ?

Tous les étudiants étant inclus dans le parcours de soins. L'objectif est d'avoir un congrès pouvant attirer tous types de profils et de pouvoir échanger sur ces différences. Ces rencontres peuvent permettre de sortir des clichés que l'on peut avoir sur les autres professions (répandues chez les patients aussi). Que fait un orthoptiste, un ergothérapeute ou encore un psychologue ? Venez donc leur poser la question et découvrir quel lien il peut y avoir avec l'orthophonie !

Comment va se dérouler le congrès ?

Le congrès facilitera une réflexion de fond, avec une construction logique en 2 parties sur 4 ou 5 demi journées, avec 500 étudiants de toute la France au cours du mois de février 2017.

La première partie permettra aux congressistes de parler le même langage par une acquisition de connaissances/compétences spécifiques aux professions, pathologies rares, etc.

La deuxième partie permettra des débats entre étudiants autour de problématiques interprofessionelles, avec l'expertise des associations de patients qui seront présentes.

Et les étudiants en orthophonie dans tout ça ?

En tant que vice-présidente en charge de la Prévention-Citoyenneté-Solidarité de la FNEO, j'ai pour rôle de représenter les étudiants en orthophonie pour ce congrès. Pour ce faire, avec d'autres membres du bureau organisateur de HOPE, nous contactons des professionnels de santé, des associations de patients et autres experts dans leurs domaines afin de préparer des formations mettant en relief l'interprofessionnalité pour un meilleur accompagnement du patient ! Le Congrès HOPE est une opportunité de réfléchir ensemble, de partager autour d'un objectif commune : la prise en charge des patients !

Pour en savoir plus rendez-vous sur leurs Facebook (https://www.facebook.com/congreshope/?fref=ts) et Twitter (@CongresHOPE)

Sarah Hachemi, VP PCS à la FNEO

La FNEO à l'EYE 2016 :

la rencontre des jeunes européens !

Les 20 et 21 mai 2016, nous étions 5 étudiants en orthophonie à rejoindre la délégation de la FAGE à Strasbourg, où nous avons été accueillis par METAFOR, pour l'édition 2016 de l'European Youth Event (EYE).
Retour sur un weekend très enrichissant !

A l'occasion de ces rencontres européennes de la jeunesse, le Parlement européen a ouvert ses portes à 7500 jeunes, originaires de tous les Etats membres de l'Union Européenne.

L'hémicycle du parlement

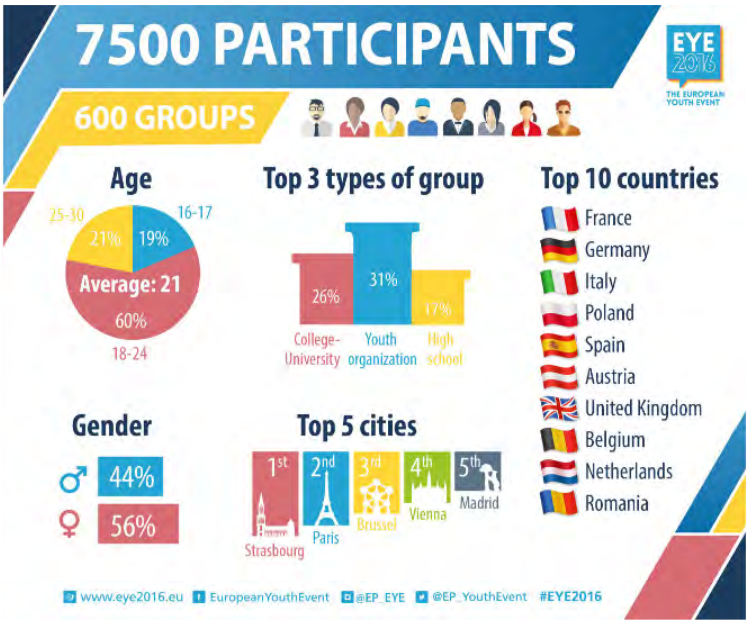

« Ensemble, nous pouvons changer les choses », c'était le slogan de la seconde édition de l'EYE, autour duquel s'articulaient les cinq thèmes principaux de cet événement :

- Guerre et paix : des perspectives pour un monde en paix
- Apathie ou participation : une stratégie pour une démocratie vivante
- Exclusion ou inclusion : halte au chômage des jeunes
- Stagnation ou innovation : le monde du travail de demain
- Echec ou réussite : de nouvelles pistes pour une Europe durable

De nombreuses activités variées étaient proposées autour de ces thèmes : des conférences, des confrontations d'idées et des débats en présence de décideurs politiques européens, mais aussi des ateliers ludiques ainsi que des concerts et des représentations en salle et en plein air tout au long de l'événement.

L'objectif principal de EYE2016 est de permettre aux jeunes de toute l'Europe d'échanger leurs points de vue, et de trouver des solutions sur comment résoudre les problèmes importants de notre époque.
« Ensemble, nous pouvons changer les choses » : ce slogan n'est pas que de belles paroles. Le but est de créer un ensemble d'idées proposées par les jeunes, que le Parlement européen pourrait ou devrait aborder dans le futur. Un rapport officiel EYE, incluant les propositions les plus concrètes et innovatrices, est rédigé par une équipe de journalistes de la Jeune Presse Européenne, afin que les jeunes soient entendus sur les questions qui comptent pour eux. Le rapport EYE sera disponible en ligne début juillet 2016, et une version sera distribuée aux 751 députés du Parlement Européen début septembre 2016.

Ces deux jours étaient aussi l'occasion de profiter de la diversité culturelle européenne en s'amusant. Devant le bâtiment du Parlement européen s'est déroulé le YO!Fest (Youth Opinion Festival), un village organisé par le Forum européen de la Jeunesse. Chaque tente était dédiée à un des thèmes de l'EYE et proposait plusieurs activités et plusieurs divertissements.

Un événement enrichissant pour Laetitia

Ce qui m'a plu, c'est rencontrer de nombreux jeunes de partout. Les formations étaient très intéressantes et permettaient beaucoup d'échanges, et le YO!Village nous a permis de découvrir de nombreuses choses !

Avec l'atelier de sérigraphie, nous avons pu faire personnaliser nos sacs :

« I was at YO!Fest 2016 »
« I'm a Youth Activist, what's your superpower? »
« Time for Change »
« What will you choose »

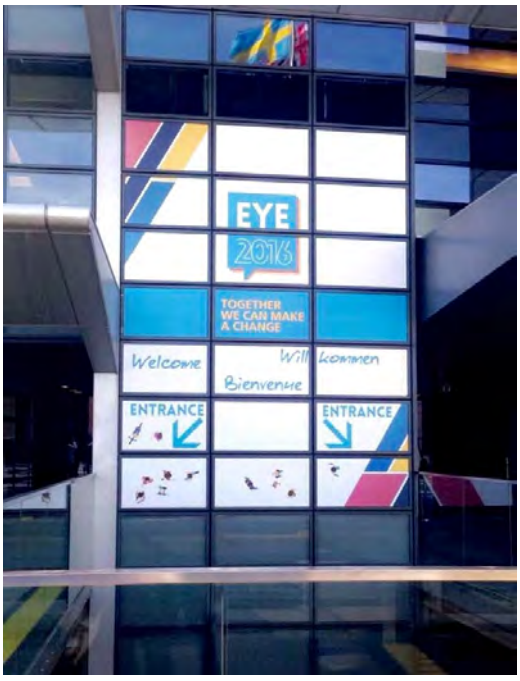

On a fait ... du Yoga du Rire

Une séance d'une heure, composée d'exercices pour rire et d'exercices de respiration. Un peu gênant au début, nous avons fini par un fou rire jusqu'aux larmes. Très surprenant !

Matthieu a joué au politique

J'ai assisté à un débat sur le chômage des jeunes dans l'hémicycle. Des intervenants ont ouvert le débat en évoquant diverses solutions pour contrer le chômage de masse qui touche les populations jeunes. Les étudiants ont pu discuter de ces propositions et évoquer les leurs, debout, micro en main, à l'instar des politiques siégeant habituellement au parlement européen. Nous avons même eu l'occasion de voter au moyen des commandes à notre disposition et d'apprécier par la suite la répartition des résultats dans l'hémicycle.

Le panda du NO HATE SPEECH MOVEMENT, qui lutte contre le harcèlement sur internet. Il s'agit d'une campagne de la jeunesse du Conseil d'Europe contre le discours de haine en ligne, par l'éducation pour les droits de l'Homme.

Ce qui a marqué Mélodie

Ce qui m'a épatée à l'EYE, c'est surtout la variété et le nombre de participants : de tous les pays, de tous horizons, nous avons eu des échanges riches !
Les témoignages des personnes récompensées par le prix Sakharov comme le Dr Mukwege, ou ceux des réfugiés m'ont marquée pour longtemps, et auront j'en suis sûre un grand impact.

Jeanne raconte ... la bibliothèque vivante

Lors de ma participation à l'EYE, j'ai pu assister à la bibliothèque vivante. Dans cette bibliothèque un peu particulière, on emprunte des ... personnes !! C'est-à-dire que pendant une trentaine de minutes, nous pouvons discuter de manière privilégiée avec une personne venue nous compter son histoire. C'est ainsi que j'ai pu rencontrer « un ancien djihadiste passé par Guantanamo ». Il nous a livré son parcours de vie, et toutes ses péripéties vécues. Cette rencontre fut unique et mémorable. Nous avons pu échanger sur ses motivations pour partir faire le djihad, sur ses regrets dans l'après -coup...
La bibliothèque vivante permet de mettre en contact de manière avantagée les jeunes, et ces personnes qui ont des témoignages forts et constructifs à nous livrer.

Les deux journées se sont clôturées chacune par un événement : Mix'art le vendredi soir, une performance artistique et musicale (réalisation d'une toile par des graffeurs sur fond de musique classique et de rock), et Music has no borders le samedi, un concert en plein air.

Merci à
METAFOR
de nous avoir
hébergés
Merci
au réseau de la FAGE
pour ces bons
moments partagés

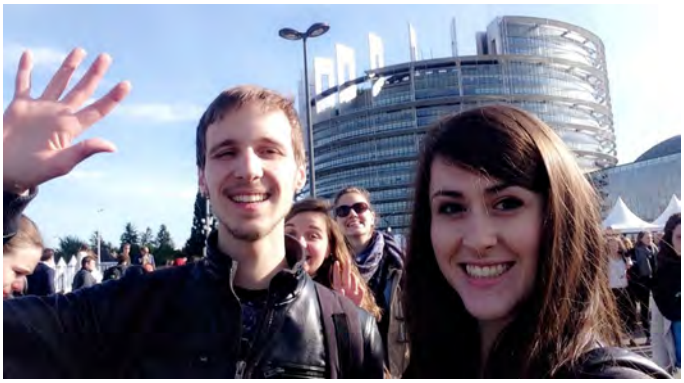

L'équipe des orthos à l'EYE :

Jeanne
Laetitia
Matthieu
Mélodie
Violaine

VEGA

Solution de gestion et télétransmission pour Orthophonistes

Le Logiciel préféré des Orthophonistes

- Hotline sans faille
- Solution complète
- Prise en main express

LOGICIEL ORTHOPHONISTE
Gestion comptable 2035 incluse

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE
100% joignable

Plus d'informations : **04 67 91 27 86**

www.vega-logiciel-orthophoniste.com

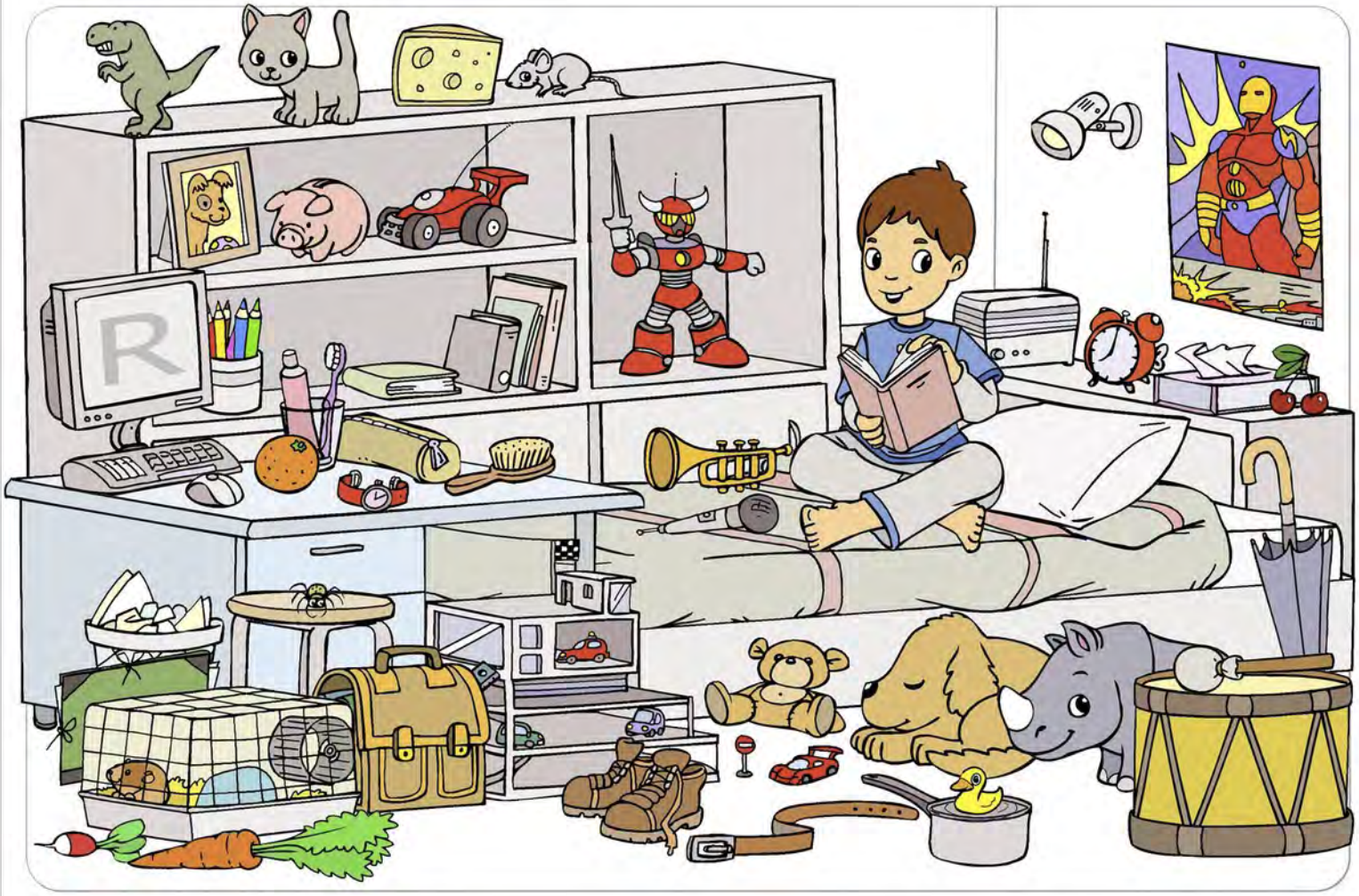

ArtisKit
Samuel Bruder

http://www.artiskit.com

Le son "R" : *Jeu des différences / Activités langagières*

Une image pour chaque joueur. Tour à tour, questionnez ou décrivez les éléments afin de découvrir les différences entre les 2 cartes. Un point par différence trouvée ! 7 points et c'est gagnez !

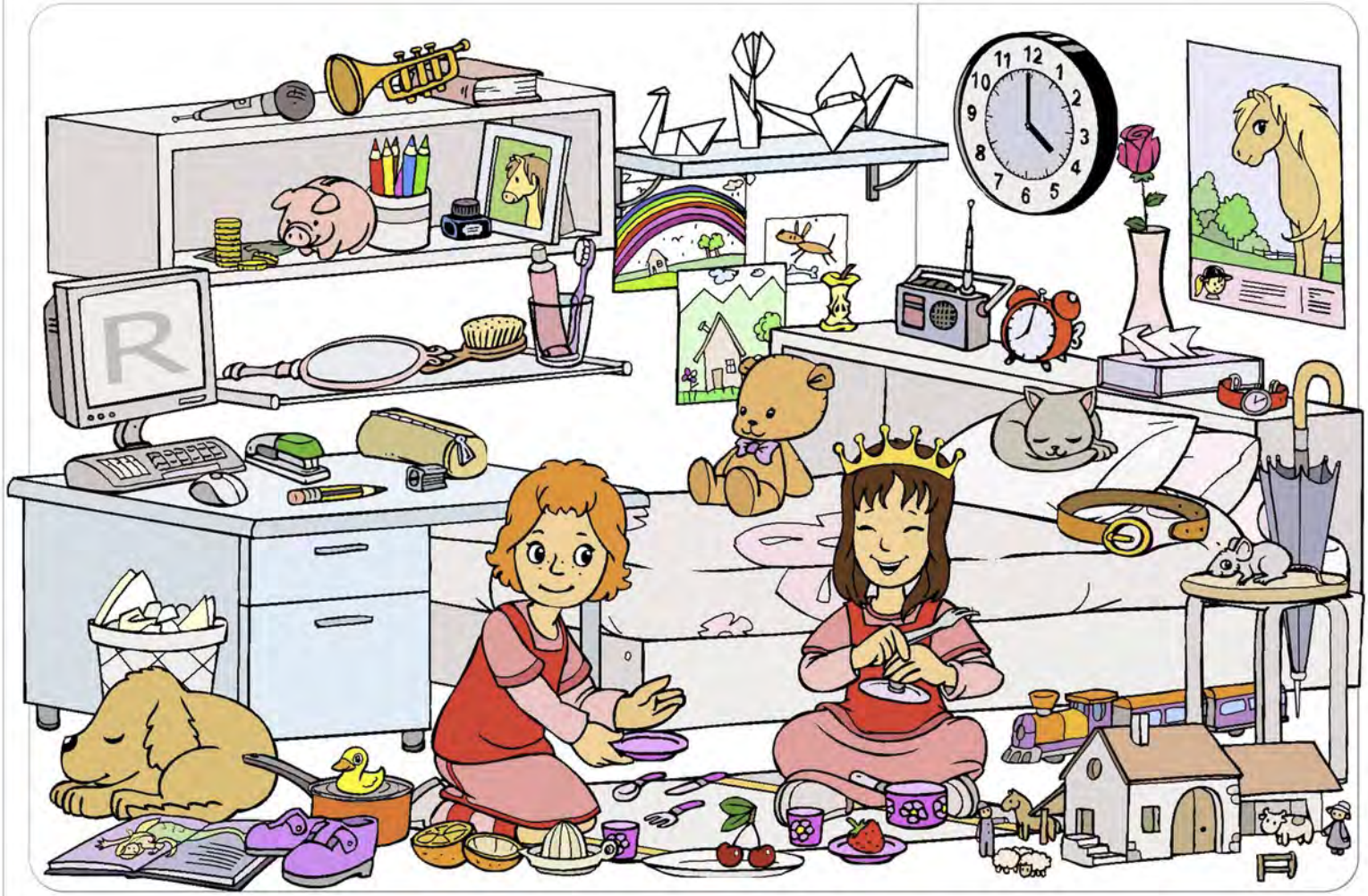

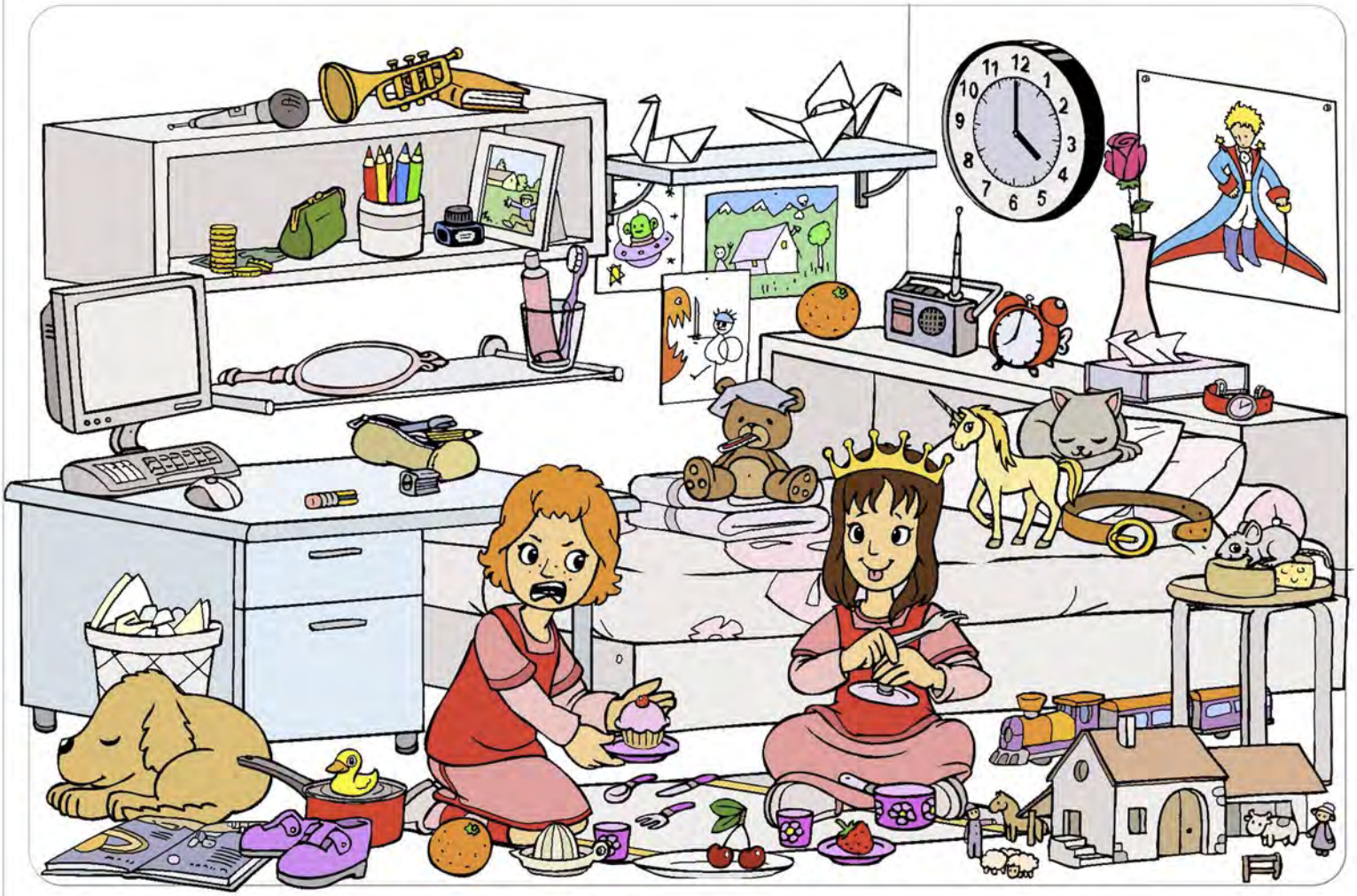

ArtisKit
Samuel Bruder
http://www.artiskit.com
Des images pour créer vos images ... un outil pour créer vos outils !
Rejoignez la communauté des utilisateurs et utilisatrices du logiciel.
Bien plus qu'un logiciel, ArtisKit est un concept de partage !

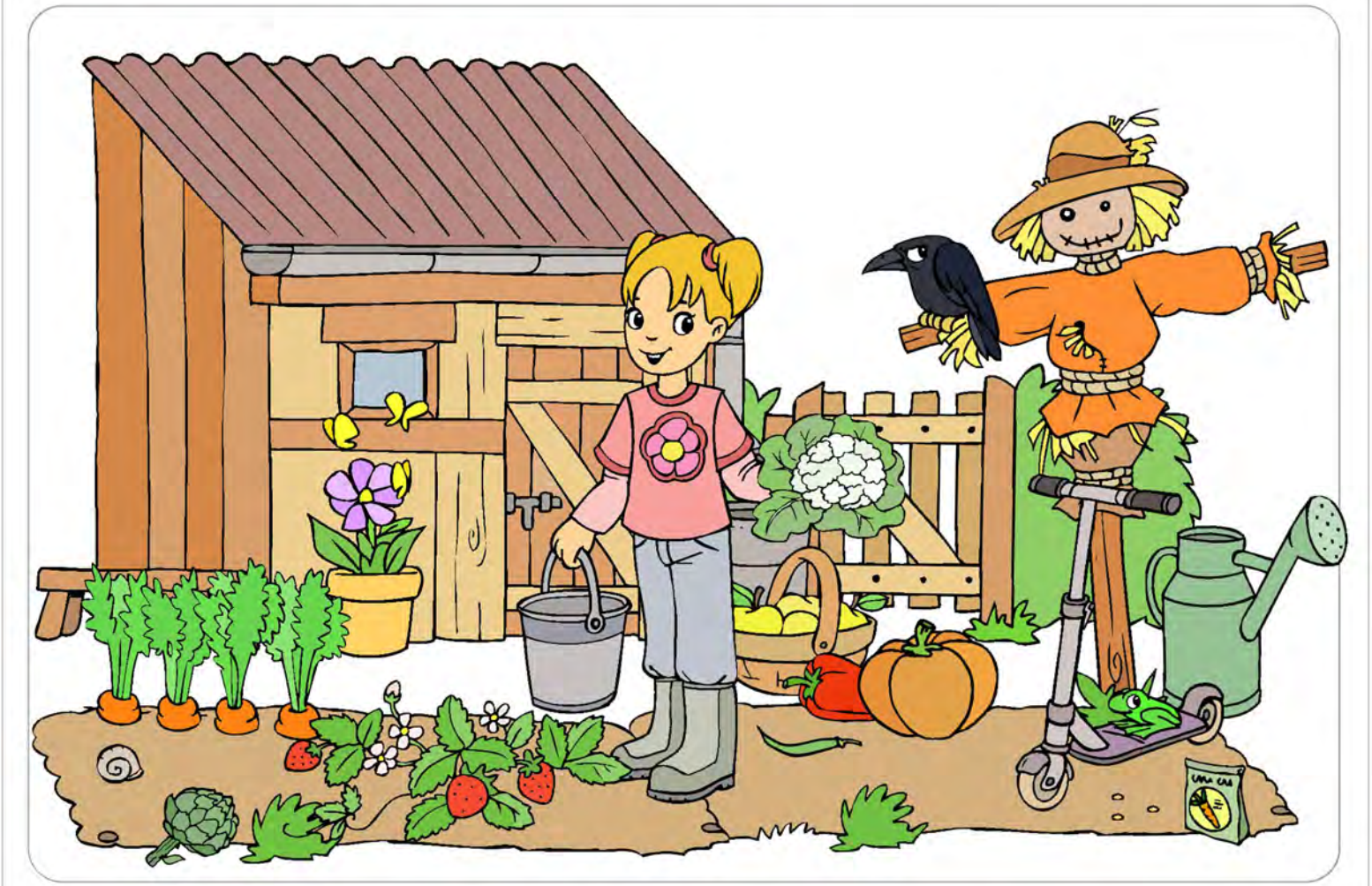

ArtisKit
Samuel Bruder

Bonne nouvelle ! *OPTEZ pour un règlement en 12 fois (sans frais) ... Soit 35,67€ /mois*

http://www.artiskit.com

Rejoignez la communauté des utilisateurs et utilisatrices du logiciel.
Bien plus qu'un logiciel, ArtisKit est un concept de partage !

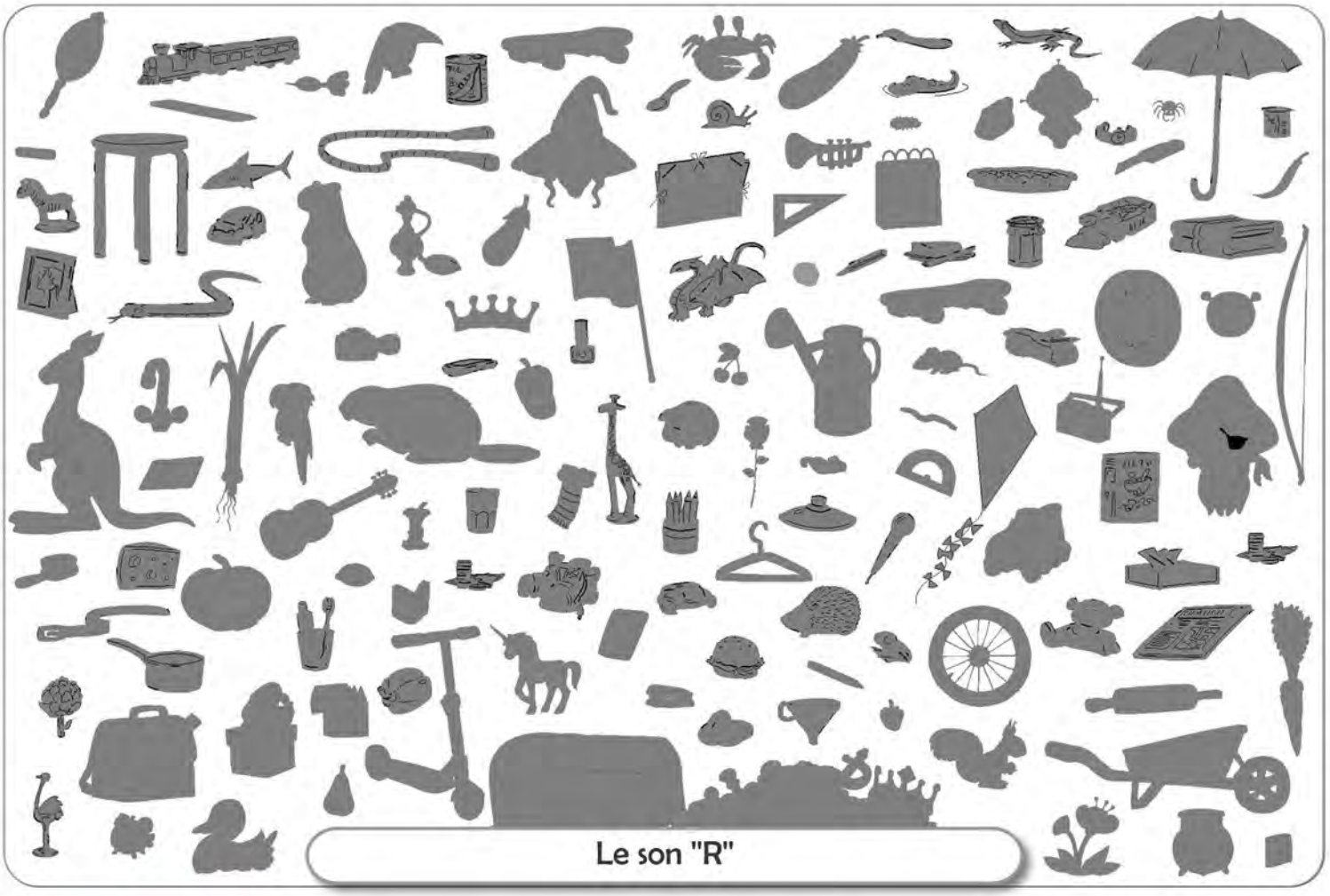

ArtisKit
Samuel Bruder
http://www.youtube.com/artiskit
http://www.artiskit.com

Chélséa BCM (étudiante graphiste) stagiaire chez ArtisKit a réalisé pour vous ces 4 pages de matériel avec le logiciel **ArtisKit.**

Le métier de neurologue

Fiche Pratique

Fonctions :

Le neurologue est un médecin spécialiste du système nerveux. Il est chargé d'identifier et de traiter les diverses maladies et dysfonctionnements qui touchent le système nerveux central et périphérique (cerveau & nerfs).

Il s'occupe notamment des maladies comme la maladie de Parkinson, l'épilepsie, la sclérose en plaques, la maladie d'Alzheimer, la migraine chronique ou les troubles consécutifs à un accident vasculaire cérébral (AVC).

Il peut donc prendre en soin des patients de tout âge : du nourrisson (convulsions du nouveau-né) à la vieillesse (troubles de la mémoire) en passant par les enfants d'âge scolaire (troubles du développement ou d'apprentissage), le jeune adulte (épilepsie).

Afin d'identifier les maladies, il fait faire passer des examens et des analyses comme le scanner, l'EEG, l'IRM, la ponction lombaire. Puis dans le but de traiter ces mêmes maladies, il prescrit le traitement nécessaire. Cela peut être de la médication, une chirurgie, des séances de rééducation, une nécessité de changement environnemental, ... Cependant le neurologue ne fait jamais d'acte chirurgical.

Il est également chargé de suivre les patients pendant le traitement afin de l'adapter si besoin et d'évaluer le processus de guérison ou de maintien de la maladie. C'est ainsi qu'il exerce un rôle de réadaptation physique, psychologique et sociale.

Formation :

Au moins 10 ans d'études sont nécessaires pour former un médecin spécialiste. Un cursus long, qui débouche sur le DE (diplôme d'État) de docteur en médecine, avec mention de la spécialité. La PACES (première année commune aux études de santé) est accessible après le

Qu'est-ce que le CROUS ?

Fiche Pratique

Le CNOUS, c'est le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires. Il est représenté localement par 28 CROUS, Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires et 16 CLOUS, Centres Locaux des Œuvres Universitaires et Scolaires.

Ces institutions ont été créées en 1955, dans le but d'harmoniser et stabiliser les actions sociales en faveur des étudiants auparavant gérées par les associations étudiantes.
Les CROUS sont dirigés par des conseils d'administration. 7 places sont réservées à des élus étudiants et 1 à un vice-président étudiant.

Le CROUS vous informe sur vos droits, vous propose de nombreux dispositifs de soutien. Voici un bref aperçu de ses services :

Aides financières :

Les aides financières sont disponibles après constitution d'un Dossier Social Etudiant (DSE). Celuic-i est à contituer sur internet :
www.messervices.etudiant.gouv.fr

Il existe différentes sortes d'aides financières :

– les bourses sur critères sociaux (BCS), qui sont les aides financières les plus connues, sont attribuée selon la situation financière familiale (en fonction des impôts sur le revenu) et d'autres critères comme la distance entre le lieu d'études et le lieu de vie des parents, le nombre de frères et soeurs étudiants, etc

– les aides spécifiques : en cas d'urgence ou pour les personne ne relevant pas des Bourses sur Critères Sociaux, il est possible d'obtenir une aide financière personnalisée de la part du CROUS. Elle peut être versée de façon ponctuelle ou pour une année universitaire.

bac (filière scientifique recommandée) et se termine par un concours (20 % d'admis).

Les 2èmes et 3èmes années : enseignements des bases théoriques de la médecine (anatomie, biologie) et premiers stages hospitaliers. En fin de 3e année, obtention du diplôme de formation générale en sciences médicales, de niveau licence.

Les 4èmes, 5èmes et 6èmes années : acquisition d'une formation complète ; pratique hospitalière augmentée. En fin de 6e année, passage des ECN (épreuves classantes nationales) : les résultats et le rang de classement conditionnent le choix de la spécialité et/ou de la région où effectuer l'internat.

L'internat : préparation d'un diplôme d'études spécialisées (DES) pendant 4 ou 5 ans. Le diplôme d'État de docteur en médecine, avec mention de la spécialité, est délivré après la soutenance d'une thèse. Possibilité de poursuivre avec un diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC), parfois indispensable pour exercer certaines spécialités (médecine du sport, cancérologie, chirurgie plastique...).
Source : onisep.fr

Rôle dans la paralysie cérébrale :

Le neurologue a des rôles variés en fonction de l'âge du patient atteint de paralysie cérébrale :
- De 0 à 5 ans : diagnostic et évaluation de l'importance des troubles moteurs et sensoriels avec un pronostic fonctionnel et d'apprentissage. Cela permet d'anticiper la scolarité adaptée ou non de l'enfant.
- De 6 à 13 ans : maintien des acquis moteurs en évitant les déformations orthopédiques liées à la croissance.
- Après 13 ans : prescription d'opérations chirurgicales afin de rétablir les dernières déformations orthopédiques et les rétractions musculaires.

– l'aide au mérite : elle s'applique aux bacheliers ayant obtenu une mention Très Bien.

– les bourses d'études à l'étranger

Logement :

– Le CROUS gère un parc de logements sociaux accessibles aux étudiants ayant constitué un DSE. Les logements vont du studio au T3.

– http://www.lokaviz.fr/ vous aide à trouver un logement. Le CROUS dispose d'un label vous permettant de distinguer les meilleurs logements notamment en regard à leur rapport qualité/prix ou leur consommation électrique.

– CLE ou caution locative étudiante : la Clé (caution locative étudiante) est une garantie de l'Etat qui permet aux étudiants dépourvus de garants personnels de faciliter leur accès à un logement.

Restauration :

Le CROUS gère les resto' U et les cafétérias universitaires, ce qui vous permet d'avoir accès à des repas de qualité à un tarif très avantageux.

Emploi :

http://www.jobaviz.fr/ est une plateforme internet qui vous facilite la recherche d'un job étudiant en centralisant de nombreuses annonces et vous renseignant sur vos droits et devoirs.

Retrouvez toutes ces informations et des informations complémentaires sur : www.etudiant.gouv.fr et www.messervices.etudiant.gouv.fr

Cabinet AXA S&F
Vivez bien assurés !

AXA Prévoyance & Patrimoine
Votre avenir / Notre expertise

Prévoyance | **Santé** | **Épargne** | **Retraite** | **Banque**

FAITES QUE *le rêve* dévore votre vie afin que la vie ne dévore pas votre *rêve*

MERCI

pour votre confiance **PASSÉE,** PRÉSENTE & ***FUTURE.***

Fabienne & Stéphane

Fabienne LEBOUT // 06 80 05 93 88

agencea2p.fabienne.lebout@axa.fr

N° Orias 13 001 468 - www.orias.fr

Stéphane WATERLOT // 06 61 16 45 19

agencea2p.stephane.waterlot@axa.fr

N° Orias 13 001 479 - www.orias.fr

Coordonnées de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - 61 rue Taitbout, 75009 Paris

• Nos partenaires •

AXA | AGIPI La force de l'association | AXA GESTION PRIVÉE une expertise AXA Wealth Management | Direct Estate

Quoi de beau dans ton asso ?
Le projet humanitaire d'IDEO

L'association IDEO (L'Incroyable Défi Des Étudiants en Orthophonie) a été créée en 2015 par deux étudiantes actuellement en 3ème et 4ème année de Limoges pour participer à l'édition 2016 du 4L Trophy. Le raid est désormais terminé, mais elles continuent toutes deux à entretenir un lien avec l'association Enfants du Désert en faisant parvenir des dons.

Aujourd'hui, des étudiants de 2ème et 3ème année s'investissent pour assurer une continuité à l'association en menant un nouveau projet humanitaire. C'est au total 15 membres qui s'investissent à présent sur deux actions.

Notre objectif était de donner de notre temps tout en découvrant une nouvelle culture. Nous avons envisagé différentes actions dans divers lieux comme du soutien scolaire au Togo ou à Pondichéry…
Nous avons finalement opté pour une action à Faridabad, près de New Delhi en Inde. Les 13 nouveaux membres souhaitent partir pendant trois semaines en juillet 2017 grâce à l'association de solidarité internationale Les enfants de Shanti. Nous nous répartirons en groupes afin de participer successivement à trois projets différents.

- Un projet orphelinat qui consiste à aider à encadrer des enfants dans un orphelinat manquant de personnel, faire de l'animation et tout simplement les assister dans la vie de tous les jours.

- Un projet d'autonomisation de la femme qui a pour but d'enseigner les bases scolaires aux femmes les plus démunies n'ayant pas accès à l'éducation et leur fournir une aide dans leurs démarches administratives.

- Un projet enfants des rues : il s'agirait d'organiser des activités, des animations, de donner quelques cours basiques avec l'aide des enseignants dans une école accueillant des enfants de 2 à 16 ans (enfants vivant dans des bidonvilles qui mendient la plupart du temps pour aider leurs parents financièrement et pour lesquels l'école n'est pas une priorité)

Crédit photo Association de Solidarité Internationale Enfants de Shanti

Nous sommes nombreux, notre budget est donc élevé. Nous avons plusieurs idées de financement. Nous pensons emballer les cadeaux dans les centres commerciaux à la période de Noël, organiser plusieurs petits-déjeuners à la faculté, une tombola, un repas, un concert, une course solidaire dans une école (les enfants recueillent des promesses de don de leurs proches qui acceptent de donner une somme en fonction de leur distance parcourue), une soirée karaoké...

Nous allons également constituer des dossiers de demande de subventions auprès de divers organismes pour tenter d'obtenir des fonds (université, région, ville de Limoges, jeu-concours Humanitaire Etudiant d'Orthophonie de Télévitale…).

Le livre « Des orthos et des projets » écrit par des étudiants de Nancy nous aura guidés et permis d'en savoir davantage sur la solidarité internationale que nous tentons de mettre en place à Limoges. Merci à tous ceux qui ont participé à sa réalisation !

Si vous avez des questions à nous poser ou de petits conseils à nous donner nous serions ravis d'échanger avec vous, alors n'hésitez pas à nous contacter ! Nous avons hâte de vous raconter notre expérience dès notre retour, vous pourrez suivre notre aventure sur la page Facebook ou le site IDEO.

Les élections, ça donne quoi ?

Retour sur les élections

Cette année, les conseils centraux des universités se sont renouvelés partout en France. Cette grande vague d'élections concernait les Commissions de la Formation et Vie Universitaire, et les Conseils d'administration.

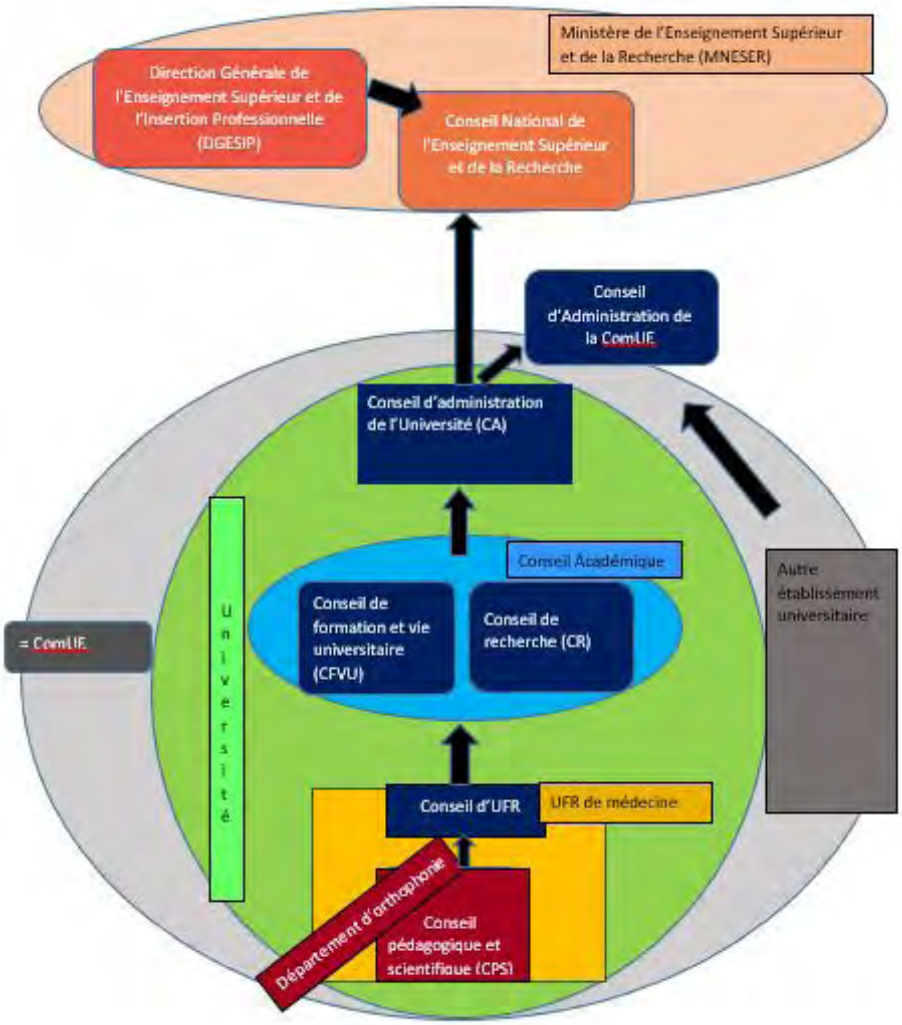

Les Commissions de la Formation et Vie Universitaire (CFVU ou CEVU) sont les instances de l'Université spécifiquement chargées d'étudier le volet pédagogique de celles-ci: Modalités de contrôle des connaissances, statut d'étudiant salarié, innovation pédagogique mais aussi accessibilité et handicap y sont notamment débattus.

Le Conseil d'Administration des Universités détermine quant à lui les grandes orientations politiques de celles-ci: Budget, conventions internationales, ouverture de nouveaux locaux, stratégies de recrutement de personnel y sont entre autres étudiés.

C'est l'Université d'Aix-Marseille qui a ouvert la marche le 9 novembre. Pour les étudiants en orthophonie, ce sont les élections de l'Université de Poitiers qui ont signé la clôture de ces 6 mois riches en émotions!

D'autre part, l'année 2015 a été l'année de création des ComUE: Communautés Universitaires d'Etablissements. Il s'agit de regroupements d'établissements universitaires ayant pour but l'homogénéisation des enseignements, des politiques en terme de vie universitaire. Ainsi, certaines villes comme Lille, Bordeaux, Caen, Nantes et Toulouse ont pu voter pour les élus étudiants de ces nouvelles structures.

Les candidats étudiants orthophonistes , pour majorité issus de listes FAGE ou mixtes, se sont mobilisés pour leur université et ont fièrement défendu leurs opinions ainsi que leurs places sur les listes !

Une telle mobilisation ne peut que porter ses fruits! Ainsi, la FNEO comptabilise aujourd'hui plus d'élus ortho que jamais (31 élus contre 24 en conseils centraux lors de la vague précédente) ! Cette progression est signe d'une réelle intégration des étudiants en orthophonie dans le système universitaire. Elle révèle également un engagement croissant de la part d'étudiants souhaitant s'impliquer dans leur formation et dans la vie de leur université, bravo à eux !

Grâce à la très forte mobilisation des étudiants en orthophonie et des autres filières, la FAGE(Fédération Associative Générale des Etudiants, à laquelle la FNEO adhère) affiche une progression sans précédent qui lui permet de se placer comme organisation majoritaire dans les universités!

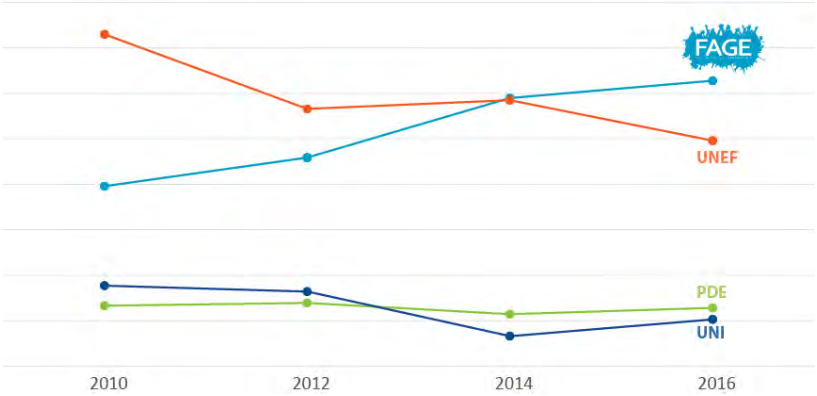

Graphique illustrant les résultats des élections universitaires depuis 2010

Et maintenant ?

Dès le début de la prochaine année universitaire, la campagne pour les élections CROUS (Conseil Régional des Oeuvres Universitaires) se mettra en route!

A quoi servent les CROUS ?

Les CROUS, c'est avant tout les très célèbres bourses universitaires. Mais c'est également la gestion de la restauration et des résidences universitaires.
Compétence plus méconnue, les CROUS ont également une mission culturelle, via le dispositif Culture Action.

Bien qu'indépendants des Universités , ils ont un rôle central dans la vie de celles-ci, permettant de nombreux services et aides aux étudiants.
Être élu CROUS, c'est donner une dynamique à son établissement, être en contact avec des acteurs extérieurs à l'Université (recteur, mairie, région…) et être un interlocuteur privilégié pour les étudiants en situation précaire…

Les élus CROUS peuvent notamment travailler sur l'information des étudiants à propos des services du CROUS, sur l'animation du campus, à l'attribution de Fonds Nationaux d'Aide d'Urgence (FNAU) pour les étudiants en difficulté, à l'amélioration de l'accueil dans les centres médicaux...De nombreux débats agitent les CROUS et le CNOUS (Conseil National des Oeuvres Universitaires et Scolaires), notamment l'attribution des bourses aux Formations Sanitaires et Sociales (IFSI, Psychomotricité, Kinésithérapie…), l'égalisation des montants des aides d'urgence en fonction des territoires...Autant de sujet sur lesquels les futurs élus CROUS auront leur mot à dire!

Vous êtes intéressés par la représentation étudiante? Vous avez le souci des autres, le goût de la culture et l'envie de mieux connaître les actions du CROUS? N'hésitez pas à vous rapprocher de vos associations locales et de votre fédération territoriale!

Pour plus d'informations:

Fiche Technique Crous, pages 21-22 de ce numéro !
http://www.etudiant.gouv.fr/
www.fage.org

Les quotas et les UE optionnelles

La FNEO t'explique sa campagne des quotas

Les étudiants en orthophonie sont les premiers à savoir que l'entrée dans nos études est difficile : une préparation longue et intensive, de nombreuses tentatives, un investissement moral, psychique et financier… et qui s'est soldé pour nos lecteurs par une réussite !

Chaque année, le nombre d'étudiants à admettre en première année est fixé par un arrêté co-publié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et le Ministère de la Santé. Ces dernières années, c'est un peu plus de huit cents places qui étaient à pourvoir. C'est d'abord une question logistique qui motive les chiffres de l'arrêté : de combien de places par promotion le centre de formation, ou CFUO (Centre de Formation Universitaire en Orthophonie) dispose-t-il ? Quelle est la capacité d'accueil ? On compte le nombre de places par amphithéâtres ou par salles dont dispose le CFUO. On regarde aussi combien de groupe de TD on peut former, etc. Le nombre de terrains de stage possibles rentrent également en compte dans ces capacités d'accueil.

Quotas : 808 en 2013, 821 en 2014, 819 en 2015… Combien en 2016 ?

Si le nombre de place est limité pour des raisons logistiques, il ne faut pas oublier le rôle premier des centres de formation : former les orthophonistes de demain. De cette manière, des considérations d'ordre démographiques sont aussi examinées. C'est ainsi que pour la rentrée 2016, le nombre d'étudiants admis en première année au CFUO de Lille a changé : pour des raisons logistiques avérées, l'administration demandait de baisser les quotas de 120 à 90 étudiants ; l'ARS du Nord-Pas-de-Calais a demandé à ce que les quotas soient au moins maintenus à 100, pour des raisons démographiques. Les 20 autres places ont été réparties à d'autres centres de formation (+10 à Paris, +5 à Bordeaux, +3 à Poitiers).

Promotions incomplètes, candidats laissés sur le carreau, démographie… Quel gâchis !

Malheureusement, depuis quelques années des promotions sont laissées incomplètes en dépit du nombre important de candidats, et des besoins de notre pays en matière de soins orthophoniques. En 2014 sur 821 places, 33 n'ont pas été pourvues ; et sur 819 places en 2015 ce sont 40 places qui n'ont pas été pourvues … La FNEO alerte le monde de la santé : ces places vacantes s'ajoutent à l'année blanche de 2017. En effet, du fait de la réforme de notre formation, 2017 ne verra aucun nouveau diplômé français ! Cela a un impact conséquent sur l'ensemble de notre territoire en matière de soins, un orthophoniste prenant en charge en moyenne 90 patients par an, selon une étude (Etude de l'ORS Pays de la Loire, 2013).

Au boulot !

La FNEO a identifié les trois acteurs de la "ronde des concours" et a appelé chacun à prendre ses responsabilités !

Tout d'abord nos ministères de tutelle. Chaque année, nous faisons face à la même problématique : l'arrêté qui fixe nos quotas est publié l'été qui précède la rentrée (ces trois dernières années, ils sont parus en juin, en août, puis en juillet). C'est beaucoup trop tard car cela ne laisse pas le temps aux centres de formation d'anticiper une dotation supplémentaire ou inférieure et surtout inhabituelle en nombre de places. La FNEO a rencontré les responsables de notre formation au MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et les a averti à ce sujet : ils invoquaient la lourdeur des procédures administratives mais se sont engagés à publier l'arrêté au plus tôt… L'arrêté est finalement paru dans l'été, après la publication des derniers résultats.

Nous avons également communiqué auprès des candidats : chaque année, des milliers de personnes tentent d'entrer dans la formation ; mais le nombre de postulants, corrélé au nombre de places engendre une véritable compétition qui transforme

l'examen d'aptitudes en "concours". Selon une enquête de la FNEO (« Coût de l'accès à la formation en orthophonie » diffusée en avril 2016), les candidats (actuellement étudiants en orthophonie) se sont présentés en moyenne à 8 examens d'aptitudes, et ont été admisssibles à au moins 3 d'entre eux. Il arrive que ces candidats soient admis dans plusieurs centres de formation et doivent se désister auprès des autres. Ainsi, la FNEO et les associations locales ont communiqué sur les pages Facebook des examens d'aptitudes et "en direct" lors des oraux, afin d'encourager les candidats à se désister le plus tôt possible, laissant la possibilité aux administrations de faire remonter les listes. Les candidats ont répondu positivement. Ils sont en effet les premiers concernés par ces places vacantes et comprennent l'enjeu pour nos futurs patients.

Dernier gros morceau de la démarche, nous avons contacté les administrations de tous les centres de formation : ce sont eux qui organisent et qui sont responsables des examens d'entrée et de l'admission des candidats. Nous leur avons demandé d'anticiper au mieux les désistements des candidats. Une mesure simple peut être mise en place par tous : faire des listes complémentaires d'admission deux fois plus importantes que le nombre total d'admis. Par exemple, un centre de formation qui a 30 étudiants par promotion aura une liste d'admis de 30 et une liste complémentaire de 60 candidats. Nous exhortons aussi les CFUO à rappeler les candidats au fur et à mesure des désistement et que la liste d'attente remonte !

Nous ex-hortons aussi les CFUO à rappeler les candidats au fur et à mesure des désistement et que la liste d'attente remonte !
Enfin, la FNEO préconise le triplement du nombre de candidats appelés à l'oral par rapport au nombre annoncé d'admis.

#LeTripleAlOral
Pourquoi appeler le triple de candidats à l'oral ?
=> c'est l'épreuve la plus pertinente pour évaluer les candidats
=> x3 pour laisser plus de chance de rappel et anticiper les absences à certains oraux !

Tous les acteurs ont été prévenus et beaucoup ont agi positivement pour que les quotas soient enfin respectés.

Nous attendons maintenant le verdict : en septembre 2016, pourrons-nous enfin dire "mission accomplie" ?

Continuité et nouveautés du deuxième cycle #Master !

L'année universitaire 2016-2017 que nous entamons, voit la première promotion de la nouvelle maquette de formation, entrer dans le second cycle, dit "cycle master". Les enseignements sur l'intervention orthophonique (rééducation), le raisonnement clinique et la recherche commenceront à être dispensés.

La grande nouveauté du second cycle est l'arrivée des Unités d'Enseignement optionnelles obligatoires : six U.E. réparties parmi les semestres 7, 8, 9 et 10. Elles ont pour objectif de "développer un parcours personnalisé", d'approfondir ou de compléter ses connaissances dans un domaine de l'orthophonie ou de favoriser une orientation vers la recherche.

A la fin de l'année 2015-2016, très peu d'annonces ont déjà été faites : ces UE peuvent être des enseignements déjà dispensés dans l'université, ou des formations orthophoniques ou péri-orthophoniques dispensés par le centre de formation… Ils peuvent éventuellement prendre la forme de séminaires numériques proposés par un centre de formation pour tous les étudiants de France ou encore des enseignements culturels ou sportifs par les services de l'université.

Les possibilités sont légions : quels contenus et innovations pédagogiques nos centres de formation ont prévu pour nous ?

Il vous sera peut-être demandé de faire un choix dès la rentrée de 4e année : ce choix doit correspondre à une certaine logique pédagogique, à votre niveau et doit répondre au parcours professionnel ou de recherche que vous envisagez !

Par ici la détente !

La recette de l'été : Rouleaux de printemps originaux !

Ingrédients pour 2 rouleaux :
- 1 kiwi
- 1 avocat
- 1 citron
- un peu de menthe
- de la salade
- des crevettes
-des vermicelles de riz (20-25g)
- 2 feuilles de riz

Hydrater les vermicelles comme indiqué sur le paquet et faire tremper les galettes de riz dans de l'eau tiède.
Couper l'avocat, le kiwi et les crevettes.
Déposer les galettes de riz sur un plan de travail et les garnir de vermicelles, de salade, d'avocat, de kiwi et de crevettes. Vous pouvez ajouter de la menthe et ducitron à votre convenance.

Roulez et bon appétit !

Mots-Mêlés :

Le but est simple, retrouver les 20 mots de la grille qui ont pour thème la Paralysie Cérébrale !

Z	I	G	U	D	O	Ç	W	N	L	I	T	T	L	E	M	X	F	J	Q
X	R	D	Y	S	T	O	N	I	E	N	K	U	M	L	E	S	I	O	N
L	A	N	G	A	G	E	Q	W	Y	H	D	I	M	C	K	Y	Q	J	D
T	W	Y	C	C	S	I	Ç	T	B	J	P	A	R	A	L	Y	S	I	E
U	A	S	P	Ç	O	K	Z	Y	K	Y	G	L	H	Z	N	E	F	M	S
L	C	L	S	Q	C	O	M	M	U	N	I	C	A	T	I	O	N	Z	R
C	S	P	A	S	T	I	C	I	T	E	T	R	O	U	B	L	E	Z	R
U	P	P	A	D	I	P	L	E	G	I	E	F	H	K	F	A	M	R	D
N	W	C	C	K	C	E	R	E	B	E	L	L	E	U	S	E	E	C	H
W	X	Y	G	A	P	I	C	T	O	G	R	A	M	M	E	S	K	P	Ç
L	Y	G	Ç	Y	U	W	P	I	L	R	Q	Z	L	Y	X	E	N	Z	Q
B	W	W	B	B	G	F	Q	D	Y	S	K	I	N	E	S	I	E	K	I
H	A	N	D	I	C	A	P	S	L	O	J	W	I	D	U	Ç	T	J	K
U	O	V	S	F	Y	G	B	P	K	W	A	B	K	N	J	F	D	V	R
P	J	S	H	R	T	J	W	M	O	R	T	H	O	P	H	O	N	I	E
C	E	R	V	E	A	U	M	O	T	R	I	C	I	T	E	Y	W	Q	X
H	E	M	I	P	L	E	G	I	E	M	G	Ç	X	D	C	G	G	U	Ç
A	T	Q	L	N	M	C	H	O	R	E	I	Q	U	E	U	I	L	F	F
K	R	Ç	A	Ç	H	S	U	H	Q	B	G	B	R	C	B	F	B	G	A
D	B	A	Q	O	U	E	J	A	T	A	X	I	E	K	M	T	S	G	X

ANNONCES DE RECRUTEMENT

L'Association Toulouse Lautrec
et L'Association René Lalouette qui gèrent deux
IME/EMP à AULNAY-SOUS-BOIS,
cherchent à mi-temps ou temps complet partagé sur
les 2 associations en CDI

un/une orthophoniste

Profil du poste :
Travail en synergie avec l'équipe paramédicale, CC 66.

Poste à pourvoir pour septembre 2016, envoyer lettre de motivation+CV à :
p.dauphin@imerl.fr - x.bonhomme@wanadoo.fr

L'Institut d'Education Motrice de la Croix Faubin (Paris 11)

propose un poste

d'orthophoniste

à temps plein (mi-temps possible)

Travail en équipe pluridisciplinaire auprès de jeunes en situation de handicap moteur.
Externat, vacances scolaires. CC 51.

Merci d'adresser vos candidatures à :
A l'attention de Monsieur Jean-Claude Riou - Chef de Service Paramédical
Société Philanthropique - IEM de la Croix Faubin
1, Rue de la Croix Faubin - 75011 PARIS
iemcsp@gmail.com - 01 53 27 36 50

www.societe-philanthropique.fr

---

viala ampp

Gestionnaire de 10 CMPP en IDF, recherche :

ORTHOPHONISTES H/F

Pour :
- **La Celle Saint-Cloud 78 : CMPP Charles PERRAULT - ETP 0.25**
- **Asnières-sur-Seine 92 : CMPP Gaston BERGER - ETP 0.50**
- **Saint-Denis 93 : CMPP Les Trois Rivières - ETP 0.50**
- **Bezons 95 : CMPP François TRUFFAUT - ETP 0.50**
- **Garges lès Gonesse 95 : CMPP A. RIMBAUD : ETP 0.50**
  CMPP J. VERNE : ETP 0.50

Contrats à durée indéterminée.
Salaires selon CCN66.

Postes à pourvoir à partir du 1er septembre 2016

Adresser candidature à : contact@amppviala.fr
ou à : AMPP Viala - 29, rue du Docteur Finlay 75015 Paris

Langage et Intégration Seine et Marne propose dans le cadre de son nouvel agrément :

1 poste d'orthophoniste

Langage et Intégration

Pour son Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation intervenant auprès d'enfants ou adolescents déficients auditifs scolarisés dans :
- Des dispositifs collectifs de scolarisation dans une école maternelle et une école élémentaire de Melun et dans un collège à Lieusaint.
- Dans des établissements scolaires du Centre et du Sud de la Seine et Marne.

CONDITIONS :
- CCN 66.
- CDI - temps plein ou temps partiel.
- A compter du 1er septembre 2016.
- Permis B nécessaire.

MISSIONS :
- Rééducations individuelles et collectives.
- Mise en place et suivi des projets individualisés de soin.
- Travail en équipe pluridisciplinaire.
- Connaissance de la rééducation pour la déficience auditive souhaitée : méthode verbotonale, LPC, ...
- Connaissance de la LSF appréciée.
- Possibilité de formations.

Envoyer candidature accompagnée d'un C.V par courrier ou courriel à : Monsieur Daniel Prat - Directeur Langage et Intégration 77 - 30, avenue Georges Pompidou - 77000 MELUN ou secretariat.montaigu@wanadoo.fr

---

FONDATION LÉOPOLD BELLAN

Pour la santé et l'autonomie

Le CMPSI Léopold Bellan, établissement spécialisé en surdité et troubles spécifiques du langage, situé à La Norville, dans l'Essonne, à 30 km au sud de Paris, recrute **2 orthophonistes** pour la rentrée de septembre 2016 pour compléter son équipe actuelle de 13 orthophonistes.

Le recrutement concerne :

› 1 poste à temps plein sur son service SSEFS, poste auprès de jeunes porteurs de troubles spécifiques du langage, scolarisés dans leur école, collège ou lycée de secteur.
Voiture de service à disposition du salarié.

› 1 poste à mi-temps sur sa section SEES, poste auprès d'enfants sourds scolarisés en classes spécialisées proches de l'établissement.

Postes en Convention Collective 66 et congés scolaires.

Contact :
Patrick Bonjean - Directeur
patrick.bonjean@bellan.fr - 01 64 90 16 36

L'AD PEP 60
ECOLE INTEGREE DANIELLE CASANOVA
RECRUTE

1 ORTHOPHONISTE (H/F) à 0.75 ETP - CDD du 1er sept 2016 au 30 juin 2017

Etablissement basé à ARGENTEUIL, proximité PARIS, facilité d'accès en transports en commun.

Etablissement surdité, associatif (PEP). 235 enfants 0 à 20 ans sur différents services : SAFEP (bébés), SEES (classes spécialisées), SSEFIS (enfants scolarisés en inclusion individuelle ou collective), SEHA (enfants présentant des handicaps associés).
Travail en équipe pluridisciplinaire, accompagnement si débutant(e).
Rémunération Selon Convention 66, grille orthophoniste, reprise d'ancienneté.

Profil recherché :
- Diplôme d'orthophoniste.
- Connaissance de la surdité et compétences en langue des signes, LPC, appréciées.

Envoyer CV et lettre de motivation à : Mme Edith HEVELINE - Directrice EIDC
22, rue de Picardie - 95100 Argenteuil ou par mail : mlerebourg@eidc.fr

ILE-DE-FRANCE

Le CRESN Centre de Rééducation des Enfants Sourds de Noisy le Grand de l'Association Technique APAJH Langage et Intégration recherche :

Un(e) orthophoniste en CDI,

à temps partiel ou temps plein, dès juillet 2016

Le CRESN a une capacité d'accueil de 109 usagers déficients auditifs ou avec des troubles spécifiques du langage oral, il offre 3 types de prise en charge : SAFEP (Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce), SEES (Section d'Enseignement et d'Education Spécialisée), SSEFS (Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation).

Le travail s'effectue auprès d'enfants déficients auditifs ou dysphasiques au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Les méthodes et pratiques utilisées sont : LPC, LSF, verbo-tonale, imprégnation syllabique, groupe de langage … avec la possibilité de formation en interne.

Proche RER A. Rémunération selon convention 66. Débutant(e) accepté(e), 39 semaines d'activité annuelle (vacances scolaires).

Les candidatures sont à adresser à : Madame Isabelle PARENT - Directrice du CRESN
60, avenue Emile Cossonneau - 93160 Noisy-le-Grand
Tél. : 01 43 03 71 52 - Courriel : direction@cresn-langageet intégration.fr

SESSAD APIDAY TSL – Antenne Troubles Spécifiques du Langage – Elancourt

L'APAJH 78 recrute un(e) orthophoniste

Pour son SESSAD APIDAY TSL, basé à Elancourt (Yvelines), accueillant 50 jeunes présentant des troubles spécifiques du langage.
Equipe interdisciplinaire dynamique.
1 Equivalent Temps Plein à pourvoir en CDD de remplacement (congé parental) jusqu'au 11/06/2017.
CCN 66, vacances scolaires, tickets restaurant, comité d'entreprise, assurance trajets professionnels et remboursements kilométriques.
Permis B et voiture personnelle obligatoires.

Adresser CV et lettre de motivation par mail à :
M. BERTHOMIER - Directeur adjoint - amaury.berthomier@apajh-yvelines.org

ILE-DE-FRANCE

L'Association Anne Marie JAVOUHEY Recrute pour le Sessad l'Espar

- Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile –
(40 jeunes de 20-0 ans – déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés)

Un(e) ORTHOPHONISTE

A Temps partiel (maximum 70 %) en CDI | **Poste à pourvoir dès le 1er septembre**

Vous travaillerez avec l'ensemble des professionnels du Service ainsi qu'avec les différents partenaires engagés pour la mise en œuvre du Projet de l'enfant et de sa famille.

- Temps de présence obligatoire le mardi matin (réunion d'équipe).
- Permis de conduire indispensable.
- Véhicule de service à disposition.
- Rémunération selon la CCN 66.

Pour information, temps partiel également disponible au Sessad l'Eveil à Melun

Lettre de candidature + CV à adresser à la Direction :
Mme BAYSE Valérie - SESSAD L'Espar - 59 avenue Charles Monier - 77240 Cesson
sessad.espar@orange.fr

Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Fonctionnelle
L'ADAPT LOIRET A 1h de Paris, gare de Paris Bercy

RECRUTE EN CDI 1 ORTHOPHONISTE
TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL - CCN 51

Etablissement au cœur de l'innovation et à la pointe de la technologie, le CMPR « L'ADAPT Loiret ».
Est spécialisé dans les affections neurologiques et de l'appareil locomoteur.
Il accueille 90 patients en hospitalisation complète, 8 patients en état pauci-relationnel ou végétatif chronique et offre 10 places en hospitalisation de jour.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV
Par courrier : M.F Pingot - RRH
658 D, rue des Bourgoins - 45200 AMILLY
Par tél. : 02 38 28 17 21
e-mail : pingot.marie-francoise@ladapt.net

CENTRE - VAL DE LOIRE

CENTRE - VAL DE LOIRE

L'ADAPT CHER
Recrute en CDI à 1 ETP (soit 35 heures) ou à 0,50 ETP (soit 17 heures et 30 minutes)

UN/UNE ORTHOPHONISTE (DE)

Ce poste sera basé à l'IEM de Trouy ou au SSESD de Bourges.

Compétences requises :
- Expérience souhaitée auprès d'enfant handicapés.
- Connaissance des situations de handicaps et des troubles spécifiques des apprentissages.
- Travail en équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle.

Missions :
- Diagnostic de l'usager.
- Elaboration de programmes thérapeutiques sur mesure et suivi de l'usager : élaborer un plan de rééducation, définir des objectifs de rééducation, concevoir le programme des séances d'orthophoniste • réaliser des actes d'orthophonie sur prescription médicale et adapter les exercices selon l'usager • Travail en équipe et éducation.

Rémunération :
- Salaire défini selon convention collective 51 : coefficient 487 soit 2144.26€ sur 12 mois + reprise d'ancienneté selon expérience professionnelle.

Les candidatures avec lettre de motivation et CV sont à adresser à l'attention de :
Madame La Directrice - L'ADAPT du CHER - Route de Châteauneuf - 18570 TROUY NORD

CMPP DREUX

dispose d' 1,5 ETP d'orthophonie (H/F) en CDI
A pourvoir dès maintenant

Missions :
• Réalisation de bilans du développement du langage • Rééducations (individuel ou groupes) • Elaboration des projets personnalisés • Participation aux réunions institutionnelles, d'équipes et de synthèse • Participation à l'élaboration et l'actualisation du projet d'établissement • Recevoir les familles.

Conditions :
- Diplôme d'orthophoniste requis
- Salaire soumis à la CC 66
- Horaires annualisés
- Lieu de travail : CMPP Dreux

Toute candidature à temps partiel sera étudiée.

Adresser lettre de motivation et C.V par mail à : Estelle Souci directrice
cmpp.dreux@wanadoo.fr
Ou à : **Estelle Souci CMPP DREUX BP 80005 28101 Dreux Cédex**

GROUPE CENTRE UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

ORTHOPHONISTE

Organisme/Etablissement : UGECAM DU CENTRE – ITEP DU CHER.
Type de contrat : CDI – Temps plein ou possibilité de temps partiel.
Coefficient : niveau 6E.
Rémunération : 30 270€ par an pour un temps plein.
Contexte : Pour travailler sur 3 établissements dans le CHER :
• Un ITEP (situé à St Florent Sur Cher, 15 kms de Bourges) accueillant des jeunes avec des troubles de la conduite et du comportement (Internat de semaine et Semi-Internat) • Un IME (situé à St Florent Sur Cher, 15 kms de Bourges) accueillant des jeunes avec des troubles autistiques (Internat de semaine et Semi-Internat) • Un SESSAD avec 3 sites (Bourges Vierzon St Amand) accueillant des enfants et adolescents de 6 à 20 ans.
Missions/Activités : Apporter des aides techniques pour favoriser la communication verbale et non verbale • Développer les capacités d'interaction et de communication de l'enfant lui permettant d'élaborer sa pensée et de l'exprimer • Proposer aux enfants des séances en individuel • Travail sous la responsabilité technique du Médecin • Psychiatre et sous la responsabilité hiérarchique des Chefs de Service et du Directeur-Adjoint • Travail en équipe pluridisciplinaire et possibilité si nécessaire de créer des groupes transversaux.

Compétences : Connaissance souhaitée des pathologies du spectre de l'autisme et des outils spécifiques de prise en charge (ABA, TEACH, PECS …) • Expérience professionnelle auprès d'une population d'enfants et adolescents souhaitée.
Formation : Diplôme d'Etat d'Orthophoniste.
Conditions particulières : Permis B Exigé.

Contact :
Veuillez adresser vos candidatures à l'adresse mail suivante :
celine.ledier@ugecam-centre.fr
Ou par courrier : ITEP DU CHER - M. DEBROYE - Directeur
Route Du Châtelier - BP 75 - 18 400 - ST FLORENT SUR CHER
Tél. : 02 48 55 01 15

APAJH 11

L'IME Robert Séguy et le SESSAD de Lézignan

Recrutent **UN/UNE ORTHOPHONISTE (D.E)**

ELEMENTS CONTRACTUELS :

- Contrat à durée indéterminée à temps partiel (0,85 ETP).
- Poste à pourvoir dès que possible.
- Lieu de travail : Pépieux et Lézignan.
- Rémunération sur la base de la CCN 51.

MISSIONS :

L'orthophoniste s'inscrit dans la mission de l'équipe de soins de l'établissement. Les activités sont exclusivement liées à la mission d'orthophoniste, en relation avec les membres de l'équipe de soins. Il est rattaché à l'adjoint de direction.

- Repérer et identifier le besoin du jeune et l'informer sur la démarche orthophonique (objectif, étapes,...)
- Cerner le type de dysfonctionnement (troubles de la voix, du langage oral,...), les difficultés (gêne, manifestations,...) et l'environnement du jeune - Réaliser un bilan orthophonique - Corriger et améliorer la communication orale, écrite des personnes atteintes de troubles du langage, de la parole ou de la voix - Elaborer le projet de rééducation orthophonique et arrêter les modalités d'intervention selon la situation du jeune - Mettre en place les séances de rééducation.

POUR POSTULER :

CV et Lettre de Motivation à faire parvenir à :
APAJH 11 - Siège Social - 135, rue Pierre Pavanetto - ZA de Cucurlis - 11000 Carcassonne
Tél. : 04 68 47 63 40 - Fax : 04 68 47 04 89 - E.mail : ressourceshumaines@apajh11.fr

---

A.N.A.A. 56, rue Saint Salvayre 11100 Narbonne - Siret 325 855 591 00054
Tél. : 04 68 90 19 45 - Fax : 04 68 90 66 64 - Courriel : direction@anaa-narbonne.fr

LE CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE DE NARBONNE

RECRUTE **UN(E) ORTHOPHONISTE**

Contrat de travail à Durée Indéterminée à temps partiel (0,70 ETP)
Poste à pourvoir immédiatement

+ Contrat de travail à Durée Déterminée à temps partiel (0,30 ETP)
pour remplacement congé maternité
Poste à pourvoir au 01/09/2016

- **Références conventionnelles :**
CCN51 (Recommandation patronale du 04/09/2012 et ses avenants agréés).
- **COEF. :** 487.
- **Structure :** CAMSP.

Adressez votre candidature (CV accompagné d'une lettre de motivation)
à l'attention de Monsieur Jacques Vieu - Directeur - Tél. : 04 68 90 19 45
Par courrier : ANAA-CAMSP - 56, rue Saint-Salvayre - 11100 NARBONNE
Par courriel : direction@anaa-narbonne.fr

USSAP
Union Sanitaire et Sociale Aude Pyrénées

L'Institut d'Education Motrice GALAXIE situé à Argelès sur Mer (66700), Etablissement en CCN 51, accueillant enfants et adolescents handicapés et polyhandicapés.

RECRUTE

Deux postes d'orthophoniste à 100% et 50%

L'établissement est neuf (ouvert en 2011), très bien situé et très bien équipé.

Important travail en équipe interdisciplinaire, avec un plateau rééducatif comprenant kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes.

Le travail s'axe autour de prises en charges individuelles et d'ateliers de groupe autour de la communication et de la déglutition.

L'établissement utilise le Makaton et le PECS.

L'orthophoniste a un rôle moteur dans une grande variété de projets.

Salaire de 2260 brut (débutant) à 2940 brut (30 années d'expérience)

Ccn 51 – Reprise ancienneté selon expérience antérieure (100 % ou 75 %)

Candidature à transmettre par mail :
recrutement@ascv66.fr

Les PEP 66
La solidarité en action

L'association ADPEP66 recrute

des orthophonistes

sur ses Etablissements Médicaux Sociaux à Perpignan

- 2.40 CDI au SSEFIS (déficients auditifs) "SEA".
Adresser vos candidatures à : Thierry Brunel - t.brunel@adpep66.org - 04 68 29 35 40
19, allée Aimé-Giral - 66000 Perpignan

- 2 CDI au CAMSP : Travail en équipe pluridisciplinaire en direction des tous petits de 0 à 3 ans. Tous handicaps.

- 0,50 CDI au CMPP.
Adresser vos candidatures à : Monique Villard - m.villard@adpep66.org
9, avenue de l'Etang 66240 Saint-Estève - 04 6838 20 90

Convention collective de 1966 (médico-social).

Orthophoniste

VOTRE PROFIL NOUS INTÉRESSE !

UN CHU JEUNE, DYNAMIQUE, ARCHITECTURE NEUVE
Hôpital récent, parmi les plus modernes d'Europe.
Bloc opératoire polyvalent
6 000 AGENTS
2 000 LITS

Nîmes : bassin de vie 400 000 hbts,
35 minutes de Montpellier,
2h50 de Paris en TGV.
Offre culturelle exceptionnelle, cité romaine, tradition festive.
Entre Cévennes et plages de Méditerranée.

www.chu-nimes.fr

Pour candidater, adressez votre cv et votre lettre de motivation
à Madame la Directrice générale - CHU de Nîmes
Place du Pr-Debré - 30029 NÎMES CEDEX 9
ou par mail : **recrutement.soins@chu-nimes.fr**
Pour tout renseignement contactez le service Recrutement au **04 66 68 35 65**

BRETAGNE

L'Association LE PARC recrute, pour compléter son équipe interprofessionnelle,

un(e) orthophoniste en CDI à mi temps ou temps plein

pour son Institut d'Education Sensoriel (IES) ou son Service de Soutien à l'Education Familial et Scolaire (SSEFS). 3 orthophonistes sont déjà salariées au sein de l'Association LE PARC.

Dans le cadre de l'accompagnement d'enfants ou adolescents déficients auditifs ou entendants ayant des troubles du langage, vous conduirez des bilans, évaluations, séances de rééducation, participerez à l'accompagnement familial...

Pour en savoir plus sur l'Association : **www.leparc.asso.fr**

Merci d'envoyer le dossier de candidature à : Stéphanie LEFRERE - Association LE PARC
12, rue Anne Boivent - 35300 Fougères - Mail : stephanie.lefrere@leparc.asso.fr

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

IME L'ESPOIR

Suite à un départ à la retraite, L'IME « L'Espoir » à Bonneville (74), recherche :

1 ORTHOPHONISTE (H/F)

CDI - Temps partiel à 0.78 ETP • Soit 27.3 heures/semaine (priorité sur mercredi matin et jeudi après-midi)

Missions :
L'orthophoniste assure des prises en charge individuelles (possibilité de groupes) et participe aux réunions de synthèse hebdomadaires de l'équipe pluridisciplinaire.
Son travail auprès d'enfants déficients intellectuels avec ou sans TSA, est en cohérence avec le projet individuel de l'enfant et des attentes de sa famille.

Compétences et formations :
Titulaire du Certificat de Capacité d'Orthophonie.
Aptitudes relationnelles envers les parents et les partenaires.
Débutant(e) accepté(e).
Connaissance souhaitée sur méthodes de travail (Macaton, PECS, ABA, ...) utilisés auprès d'enfants et adolescents présentant des troubles envahissants du spectre autistique.

Rémunération :
Selon CCN 15 mars 1966. Coefficient de base 434 + reprise ancienneté selon statut antérieur.
Base : 27.3 h hebdomadaires, jours congés et RTT pendant les vacances scolaires.

Poste à pourvoir dès que possible

Adresser CV et lettre de motivation :
par courrier à :
Madame la Directrice IME L'Espoir
Service « Enfants » AFPEI
82, Rue des pêcheurs - 74130 Bonneville
ou par mail à : direction.ime@afpei.com

Les Liserons — L'association Les Liserons Recrute

Des Orthophonistes en CC 66

CDI - 0.35 ETP ITEP Les Liserons 5/14 ans Saint-Laurent-d'Agny (69)	› Lspirli@lesliserons.com
Structures spécialisées en Autisme :	
CDI - 0.5 ETP IME Constellation Saint-Etienne (42)	› m.franc@lesliserons.com
CDI - 0.5 ETP IME Evala Saint-Laurent-d'Agny (69)	› Larnaud@lesliserons.com
CDD - 0.34 ETP IME Teranga Tassin-la-Demi-Lune (69)	› v.gourrier@lesliserons.com
CDI - 0.34 ETP SESSAD Melinea Tassin-la-Demi-Lune (69)	› Larnaud@lesliserons.com
CDI - 1 ETP SESSAD du Marthuret Saint-Bonnet-près-Riom (63)	› s.granet@lesliserons.com

Formations aux méthodes spécifiques possibles en intra.

CENTRE MEDICO-PSYCHO-PEDAGOGIQUE DE MONTELIMAR ET DE LA DROME SUD
Bureaux : 11, boulevard du Fust - 26200 MONTELIMAR - Tél. : 04 75 01 02 03 - Fax : 04 75 46 00 71

OFFRE D'EMPLOI ORTHOPHONISTE A MI-TEMPS

MISSION
Bilans et prises en charge rééducatives au sein d'une équipe pluridisciplinaire auprès d'enfants et d'adolescents scolarisés présentant des symptômes tels que des difficultés dans le cadre de la vie quotidienne, des troubles du langage, des difficultés scolaires, des troubles psychomoteurs ou psychosensoriels.

CONTRAT
- Employeur : association médico-psycho-pédagogique (AMPP) Drôme Sud.
- Contrat de travail à durée indéterminée, mi-temps annualisé en fonction des périodes de congés scolaires.
(D'ici fin d'année 2016 : possibilité d'évolution vers un temps plein en assurant un second mi-temps sur un SESSAD de l'Association.)
- Prise de fonction : 28 août 2016.
- Convention Collective Nationale de1966.
- Lieu de travail : CMPP de Montélimar.
- Possibilité d'organiser son temps de travail.
- Salaire selon convention collective. D.E. exigé. Débutant accepté.

LES CANDIDATURES (LETTRE DE MOTIVATION + CV) SONT À ADRESSER PAR COURRIER OU PAR E-MAIL À : Mme Aurélie VANDEVILLE - Directrice - CMPP
11, boulevard du Fust - 26 200 MONTELIMAR - Mail : directeur@ampp26.org

Adapei de la Drôme

Zone géographique de ROMANS : 1 ETP

▶ Un poste à 0,5 ETP pour un SESSAD DI (Déficience intellectuel moyenne) basé autour de Saint VALLIER, à 25 km de Romans. Travail pluridisciplinaire en intervention sur 4 sites de l'éducation nationale. Petite équipe, fonctionnement agréable et synergie avec d'autres SESSAD et 1 IME. Convention collective de 66.

▶ Un poste à 0,55 ETP pour un IME DI moyenne et légère. Basé à TRIORS à 9 Km de Romans, travail en équipe médicale pluridisciplinaire puis en transversalité avec tout les autres corps de métier.
44 jeunes et 20 autre salariés, fonctionnement très ouvert, ambiance professionnelle favorable, beaucoup de partenariats externes. Convention collective de 66.

Zone géographique de VALENCE : 1 ETP

▶ Un poste sur l'IME de MONTELEGER (8 km au sud de Valence), DI moyenne et sévère, gros établissement de 86 jeunes avec en plus une section dédiée à l'autisme. Beaucoup de possibilités d'adaptation des prises en charges du fait de la taille de l'établissement ; demande de formation favorisée et certitude dans 2 ans d'avoir dans un IME neuf sur Valence. Travail en équipe pluridisciplinaire dans un IME déjà sous forme satellitaire. Convention collective de 66.

Merci d'adresser vos candidatures à l'attention de :
M. Jean-Pierre VOLLAND - 06 72 28 01 17 - jpvolland@adapei26.org
IME de TRIORS - 1 place de la Saint Vincent 26750 TRIORS

LA COMMUNE DE SAUGUES (43)
RECHERCHE UN(E) ORTHOPHONISTE

Saugues (Haute-Loire) est un chef-lieu de canton, limitrophe de la Lozère. Sa population est de 1 850 habitants. Le bassin de vie représente environ 4 500 habitants et draine en plus une population environnante de Lozère.

Riche de deux établissements scolaires, allant de l'école maternelle au collège et d'un lycée forestier. Les services à la petite enfance se développent : en plus de la halte-garderie et du Relai d'Assistantes Maternelles, une Maison d'Accueil Maternel a ouvert ses portes en 2016.

Depuis 2014, la municipalité a pour priorité la création d'une maison médicale de santé pluriprofessionnelle. Elle a ainsi pu recevoir un médecin, correspondant pompiers et Samu et disposant d'un échographe. Un deuxième médecin généraliste s'installera en juin 2016.

Dans ces locaux, se sont aussi installés le cabinet infirmier, la PMI et son médecin, la médecine du travail, un pédicure-podologue, un ostéopathe et une sage-femme.
En ville, sont aussi installés une pharmacie, deux dentistes, un kinésithérapeute. La nouvelle EHPAD dispose de 95 lits et un foyer logement séniors est en construction. Des aides-soignantes, rattachées à l'Hôpital Local de Langeac, interviennent par le biais du SSAD. L'ADMR et ses 40 salariés couvrent l'ensemble du territoire du Pays de Saugues dans l'aide à domicile.

Au vu du potentiel important du canton, de la demande et des besoins grandissants, la municipalité souhaite l'installation d'un(e) orthophoniste qui pourrait avoir rapidement une activité à temps plein. Rejoignant les professionnels de santé du territoire, cette installation pourrait bénéficier de nombreux avantages dans les locaux de la maison médicale, ou en ville, et des avantages fiscaux liés à l'exercice dans une Zone de Revitalisation Rurale.

Merci d'adresser par courrier à : Monsieur Le Maire vos candidatures : 8, rue de l'Hôtel de Ville - 43170 SAUGUES - 04 71 77 71 30
adm.mairie-saugues@wanadoo.fr - Site internet : www.mairie-saugues.com

NORD-PAS-DE-CALAIS - PICARDIE

Adapei 60

L'Adapei de l'Oise
Association Départementale des Amis et Parents de personnes handicapées mentales de l'Oise.

Association gestionnaire de 24 établissements et services, accueillant 1 200 usagers et employant 650 salariés, recrute pour ses IME (Institut Médico-Educatif), sa MAS (Maison d'Accueil Spécialisé), ses SESSADs (Service d'Education Spécialisée et de soins à Domicile), ses FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) les établissements sont basés dans l'Oise (60).

Recherche

1 Orthophoniste h/f

CDI à Temps Plein

Vous identifiez le besoin des enfants et adolescents ou adultes, vous les informez ainsi que leur famille sur la démarche orthophonique à suivre en prenant en charge l'environnement. Vous réalisez des soins et des activités de rééducation et de stimulation des troubles de la parole, du langage et de fonctions cognitives.

Candidature à envoyer :
Adapei de l'Oise à l'attention de Directrice Générale
64, rue de Litz - 60600 Etouy
ou par mail : candidature@adapei60.org

www.adapei60.com

AQUITAINE - LIMOUSIN - POITOU-CHARENTES

CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

Le Centre de Rééducation Fonctionnelle de Salies de Béarn

- situé dans les Pyrénées Atlantiques, 83 lits et places,
- spécialisé dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur et du système nerveux.

RECHERCHE un (e) orthophoniste à temps partiel (0,46 ETP, soit 16h / semaine) pour un CDI à partir de septembre 2016.

Vous prendrez en charge les patients présentant des troubles neurologiques en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (médecins MPR, kinés, ergos, neuropsy…).

Site internet de l'établissement : www.reeducation-salies-64.fr.

Salaire selon convention collective FEHAP (reprise ancienneté éventuelle 30%)

Contact : Mme BUZY – Directrice 05 59 38 75 00 ou « directeur.crf.salies@lerss.fr » ou Mme Xantiana BISCAY – Orthophoniste : 05 59 38 75 00 (mardi et vendredi matin, jeudi toute la journée).

Centre de Rééducation Fonctionnelle de Salies de Béarn - 3, boulevard Saint Guily - 64270 Salies-de-Béarn

Lanmary Centre Hospitalier

LE CENTRE HOSPITALIER DE LANMARY RECRUTE pour compléter son équipe composée de quatre kinésithérapeutes, d'un ergothérapeute, d'un éducateur sportif, et accompagner les spécialisations en SSR, en lien avec le Médecin MPR,

UN ORTHOPHONISTE À MI-TEMPS

LE CENTRE HOSPITALIER DE LANMARY, en Dordogne (24), établissement public de 160 lits (120 lits de SSR et 40 lits d'EHPAD) situé à 9 km de PERIGUEUX, offrant de nombreux avantages (cadre de travail, politique d'établissement dynamique : obtention de 3 spécialisations récentes en SSR respiratoires, appareil locomoteur, affections neurologiques, politique sociale active…).

Pour tout renseignement ou candidature : Mme POUMEROULIE - Directeur
Centre Hospitalier de LANMARY - 24420 Antonne et Trigonant
Tél. : 05 53 53 88 93 - Courriel : dirlanmary@sil.fr

Les PEP 40

Le SESSAD Landes Sud Océan

recherche pour l'ouverture de son Unité d'Enseignement Maternelle Autisme :

1 ORTHOPHONISTE (H/F)

Membre du pôle paramédical dans l'UEMA pour les enfants avec autisme ou autres TED.

Description :
Réalise les bilans. Propose un suivi individuel ou en groupe. Explique le travail entrepris aux familles. Participe aux différentes réunions.

Format du poste : CDI 1 ETP.
Poste basé à Saint-Paul-lès-Dax.

A pourvoir au 1er septembre 2016

Candidatures à envoyer à : dir.sessadlso@lespep40.org

Les indispensables pour vos études :

OFFERT sur macsf.fr — Responsabilité civile professionnelle - Protection juridique

À partir de **16 €** par mois(1) — Complémentaire santé

Jusqu'à **21400 €**(2) — Prêt étudiants

ACHAT(3), FINANCEMENT ET ASSURANCES(4) — Pack auto

À partir de **4 €** par mois(5) — Multirisque habitation

15-083 - 03-2015

3233(6) ou macsf.fr

L'assureur des professionnels de la santé

MACSF

macsf.fr/etudiants

(1) Pour un étudiant célibataire de moins de 31 ans ou de moins de 36 ans pour un étudiant en chirurgie-dentaire ou pharmacie et de moins de 41 ans s'il étudie en médecine. (2) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. (3) Avec le service Clubauto MACSF (www.clubauto-macsf.com). (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. (5) Jusqu'aux 2 pièces. (6) Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - ORIAS n°13004099 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Le Sou Médical - Société Médicale d'Assurances et de Défense Professionnelles - Enregistrée au RCS de Nanterre sous le n° 784 394 314 00032 - SAM - Entreprises régies par le Code des Assurances - MACSF financement - Société de financement - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Siège Social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - 343 973 822 RCS NANTERRE - MFPS : Mutuelle Française des Professions de Santé - N° immatriculation 315 281 097 - Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX.